



**Placements Bell Aliant
Communications régionales,
société en commandite**

Rapport de gestion

Quatrième trimestre de 2007

5 février 2008

TABLE DES MATIÈRES

Notre société	3
Contexte dans lequel nous exerçons nos activités	3
Revue du trimestre	7
Stratégie - Réalisations en 2007 et priorités pour 2008	12
Résultats d'exploitation	14
Gestion des finances et du capital	19
Opérations entre apparentés	24
Principales conventions comptables	24
Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats	25
Mesures financières non définies par les PCGR	27
Information supplémentaire (non vérifiée)	
Fonds de revenu Bell Aliant	
Points saillants	34
Sommaire des résultats financiers trimestriels, données présentées	35
Placements Bell Aliant, s.e.c.	
Points saillants	36
Sommaire des résultats financiers trimestriels, données présentées	37
Produits d'exploitation et croissance	39
Statistiques sur les produits d'exploitation	40
Structure du capital	41

Le présent document constitue un rapport de gestion portant sur notre situation financière au 31 décembre 2007 et sur nos résultats d'exploitation pour le trimestre et l'exercice terminés à cette date, comparativement à 2006. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et les notes complémentaires publiés en 2007 ainsi qu'avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et le rapport de gestion connexe. Les états financiers consolidés et les informations financières contenues aux présentes ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada).

Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Toutes les informations financières contenues dans le présent document ne sont pas vérifiées en date du 5 février 2008.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'un contexte particulier, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Le terme « Aliant » fait référence à notre société remplacée, Aliant Inc., et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les autres informations financières ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information qui ont été déposés antérieurement se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds de revenu Bell Aliant ou le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion est daté du 5 février 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire. Il contient des informations prospectives qui ont trait à notre situation financière future et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes de la direction et sur leurs prévisions pour l'exercice 2008. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 5 février 2008. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; l'évolution de la conjoncture des marchés financiers publics; la dépendance envers les systèmes de TI; l'évolution de la technologie; notre relation avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada; l'absence de garantie qu'il n'y aura pas de rétrogradation future de nos cotes de crédit; la gestion par le gouvernement fédéral des règles fiscales récemment adoptées pour les fiducies de revenu cotées en Bourse. Certains de ces facteurs échappent presque totalement à notre contrôle. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Se reporter aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces facteurs de risques. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ou à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute

autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit. Veuillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes un fournisseur de services de télécommunications essentiellement régional qui exerce des activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de services de gestion des infrastructures, de solutions matérielles et de solutions technologiques avancées.

Placements Bell Aliant, s.e.c. a commencé à exercer ses activités le 7 juillet 2006, conformément au plan d'arrangement (l'arrangement) qui a donné naissance au Fonds. Les détails de l'arrangement figurent dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006. Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers.

Nos résultats sont comptabilisés selon la méthode des intérêts communs. Par conséquent, les données de toutes les périodes antérieures au 7 juillet 2006 sont celles d'Aliant. Aux fins de présentation d'une comparaison et d'une analyse plus significatives d'une période à l'autre, nous présentons également certains résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma, en presumant que Placements Bell Aliant, s.e.c. était en exploitation tout au long de 2006.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Nous nous mesurons à divers concurrents dans les régions que nous servons. La concurrence accrue exercée par les entreprises de câblodistribution continue de représenter l'un des risques les plus importants auxquels nos activités sont exposées. Plusieurs de nos initiatives stratégiques sont conçues de façon à atténuer ce risque. Au cours du quatrième trimestre de 2007, les câblodistributeurs concurrents ont continué d'élargir leurs zones locales et ont lancé des campagnes promotionnelles accrocheuses dans les régions que nous servons. Les câblodistributeurs utilisent une stratégie similaire à la nôtre, qui consiste à occuper une place importante sur le marché en regroupant leurs services dans le but de devenir le fournisseur unique pour « toute la maison ». Le nombre de foyers sur notre territoire ayant accès à des produits de téléphonie par câble a atteint 48 % à la fin de 2007, en hausse comparativement à 33 % l'année précédente. Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture des concurrents et, à mesure que la concurrence s'intensifie, nous demeurons axés sur la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. En raison de cette concurrence, nous avons enregistré un recul de notre clientèle des services locaux résidentiels comme il est présenté de façon plus détaillée à la rubrique « Résultats d'exploitation ». La concurrence sur le marché canadien du sans fil est assez féroce et elle pourrait l'être davantage à la suite de la décision d'Industrie Canada d'attribuer des licences de spectres sans fil additionnelles au moyen d'un processus d'enchères concurrentielles qui devrait se tenir en mai 2008. Une partie du nouveau spectre sera réservée à l'intention des nouveaux venus dans le marché. Afin de lutter contre cette pression exercée par nos concurrents, nous poursuivons l'amélioration de nos produits et de nos services, la promotion de nos forfaits de services groupés et l'innovation auprès des clients dans le but d'offrir des solutions complètes, et nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Pour de plus amples détails, consultez nos réalisations décrites à la rubrique « Stratégie – Réalisations en 2007 et priorités pour 2008 ».

Conformément à notre stratégie visant à faire progresser notre réseau afin de nous assurer que nos produits et nos services demeurent concurrentiels dans un tel contexte, en 2007, nous avons accéléré les investissements dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds, investissant un montant de 40 M\$ supplémentaire dans certains de nos centres les plus concurrentiels. Cet investissement a favorisé l'offre de

services sur protocole Internet (IP) à plus large bande, y compris nos capacités liées au service de télévision sur IP, nous permettant de couvrir environ 188 000 foyers du Canada atlantique avant la fin de 2007.

Modifications réglementaires en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. À la fin de 2006, le gouvernement fédéral a déposé pour la toute première fois une instruction en matière de politique à l'intention du CRTC, lui demandant de se fier sur le libre jeu du marché autant que possible et d'adopter des règlements d'une manière qui gêne le moins possible les forces du marché. Cette mesure a ouvert la voie à l'établissement d'une série de règlements par le CRTC tout au long de 2007 qui ont entraîné des réformes importantes du cadre de réglementation.

Une abstention de réglementation, lorsqu'elle est accordée, permet d'éliminer presque toute la réglementation, y compris la nécessité de présenter une demande au CRTC et d'obtenir son approbation à l'égard de nouveaux services ou de modifications des modalités et des tarifs. À la suite de changements apportés par le gouvernement fédéral en avril 2007 qui modifiaient la décision sur l'abstention de réglementation prise par le CRTC en 2006, et après de nombreuses années d'efforts, nous avons réussi à devenir la première entreprise de services locaux titulaire (ESLT) au Canada à obtenir une abstention de réglementation des services téléphoniques locaux. Au 31 décembre 2007, le CRTC avait accordé une abstention de réglementation des services téléphoniques locaux résidentiels dans de nombreuses collectivités situées dans les six provinces où nous exerçons nos activités, y compris dans 119 circonscriptions pour les services résidentiels (dont la mise en œuvre peut être retardée dans trois circonscriptions) et dans 37 circonscriptions pour les services d'affaires (dont la mise en œuvre peut également être retardée dans trois circonscriptions).

En même temps qu'il annonçait sa décision sur l'abstention de réglementation, le gouvernement fédéral a demandé aux entreprises de services de télécommunications de collaborer à la création d'une agence indépendante, financée par les membres du secteur, qui aurait pour mandat de régler les plaintes des consommateurs et des petites entreprises, et, le 23 juillet 2007, le poste de Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications (le « CPRST ») était créé. À cette même date, Bell Aliant, Bell Canada et d'autres fournisseurs de services de télécommunications ont déposé auprès du CRTC une proposition commune sur la structure et le mandat de ce commissaire. Ce dernier n'a pas été créé pour remplacer le processus habituel de règlement des plaintes mis en place par les fournisseurs de services de télécommunications; il intervient dans les cas où ces processus n'aboutissent pas au règlement des différends. Une consultation publique a eu lieu en novembre 2007, suite à laquelle le CRTC a rendu une décision qui comprenait les modifications au mandat et à la structure du CPRST, notamment l'augmentation du montant maximal des résolutions à 5 000 \$ par plainte, l'élimination des limitations contractuelles de responsabilité auxquelles est soumis le CPRST et l'adhésion obligatoire au CPRST pour tous les fournisseurs dont les revenus annuels tirés des services de télécommunications dépassent 10 M\$.

Les réformes réglementaires mises en place en 2007 relativement aux règles en matière de services ne faisant pas l'objet d'une abstention sont également importantes. Par exemple, les modifications apportées par le gouvernement fédéral à la décision sur l'abstention de réglementation se sont aussi traduites par l'élimination des restrictions visant à empêcher les entreprises titulaires à communiquer avec leurs clients qui ont décidé de faire affaire avec un concurrent (les « restrictions en matière de reconquête »), par la suppression des restrictions applicables aux promotions et par l'autorisation d'annuler les frais de service pour les clients résidentiels qui reviennent après être allés chez un concurrent. Les faits nouveaux qui ont eu lieu au quatrième trimestre de 2007 relativement à des questions étudiées antérieurement par le CRTC sont les suivants :

- *Tarifs* — Le 30 avril 2007, le CRTC a établi le nouveau cadre de tarification dans le cadre de la Décision de télécom 2007-27, qui régit les tarifs facturés par les ESLT pour les services de télécommunications réglementés, incluant la possibilité d'augmenter les prix des appels locaux à partir de téléphones publics de 25 ¢ à 50 ¢ pour les appels payés en espèces et de 50 ¢ à 1 \$ pour les appels payés autrement. En vertu de l'ancien cadre de tarification, tel qu'il est décrit dans la décision sur le plafonnement des prix rendue le 30 mai 2002, le CRTC a précisé que les diminutions de tarifs imposées à l'égard des services locaux résidentiels risquaient d'avoir une incidence défavorable sur la concurrence sur le marché local et il a donc créé le compte de report. Plutôt que d'imposer la diminution des tarifs des services

résidentiels locaux dans les zones autres que les zones de desserte à coût élevé, le CRTC a mis en place le mécanisme du compte de report, selon lequel un montant égal à la perte de produits serait versé dans le compte de report et y serait conservé. Le nouveau cadre de tarification établi en 2007 élimine le compte de report et permet la subdivision des tarifs résidentiels. La subdivision des tarifs offre une grande flexibilité en ce qui a trait à la tarification de nos services réglementés. Le 9 novembre 2007, le CRTC a également levé l'interdiction de subdiviser les tarifs applicables aux services de téléphones payants et aux services d'affaires.

Le 30 juillet 2007, certaines parties ont présenté une requête au Cabinet, demandant que la Décision de télécom 2007-27 soit renvoyée au CRTC aux fins de reconsidération de l'augmentation des prix des appels à partir de téléphones publics. Le 22 juin 2007, une requête distincte a été présentée au Cabinet par certaines parties demandant que la Décision de télécom 2007-27 soit annulée parce qu'elle établit différentes règles de tarification pour le service local résidentiel de base dans les zones de desserte à coût élevé par rapport aux zones autres que les zones de desserte à coût élevé. Les requérants contestaient particulièrement le fait que le CRTC avait décidé d'autoriser les compagnies de téléphone titulaires à augmenter chaque année au rythme du taux d'inflation les tarifs pour le service local résidentiel de base dans les zones de desserte à coût élevé, mais qu'une telle augmentation n'était pas autorisée dans les zones autres que les zones de desserte à coût élevé. Le 1^{er} octobre 2007, Bell Canada et Bell Aliant ont déposé leur réponse aux deux requêtes, faisant valoir que les décisions prises par le CRTC dans le cadre de la Décision de télécom 2007-27 étaient correctes, en conformité avec l'application régulière de la loi et qu'elles sont en fait conformes aux directives données par le gouvernement dans son instruction en matière de politique du 14 décembre 2006, dans laquelle il demande au CRTC de se fier aux forces du marché dans la plus grande mesure du possible.

- *Examen des mesures réglementaires* — Le 11 juillet 2007, le CRTC a présenté son plan d'action visant l'examen de ses propres mesures réglementaires existantes à la lumière de l'instruction en matière de politique du gouvernement fédéral. Conformément à ce plan d'action, le CRTC a amorcé un processus d'examen des règles relatives au groupement aux termes d'un tarif général et des exigences relatives aux essais de marché. Avec prise d'effet le 23 novembre 2007, le CRTC a éliminé les restrictions à l'égard des règles relatives au groupement, permettant ainsi le groupement des services réglementés et non réglementés sans exigence en matière de dépôt à condition que le tarif du groupement de services soit au moins égal à la somme des tarifs de tous les services réglementés dans le groupement. Le CRTC a également éliminé la nécessité d'obtenir une approbation réglementaire pour les essais de marché visant des services réglementés.
- *Examen des mesures réglementaires relatives à NorthernTel* — Outre le régime de réglementation des prix établi pour les petites entreprises de services locaux titulaires (petites ESLT), le CRTC a décidé, le 21 novembre 2007, que les restrictions en matière de reconquête des clients des services locaux, qui interdit aux entreprises titulaires de communiquer avec les clients qu'elles ont perdu pendant une certaine période de temps, ainsi que les mesures de protection sur le plan de la concurrence en ce qui a trait aux promotions, ne s'appliqueraient pas aux petites ESLT. De plus, le cadre de réglementation régissant les services VoIP qui s'applique aux ESLT s'appliquera également aux petites ESLT, mais le plan de rabais tarifaire pour la qualité du service du CRTC ne s'appliquera pas aux petites ESLT. Le CRTC a plutôt demandé aux petites ESLT de continuer à utiliser un système basé sur les plaintes.
- *Examen des services de gros* — Le processus d'examen du cadre réglementaire qu'a amorcé le CRTC en 2006 à l'égard des services de gros rendus par les ESLT, les entreprises de services locaux concurrents et les entreprises de câblodistribution entre elles a pris fin le 7 décembre 2007, et une décision devrait être rendue au cours du premier trimestre de 2008. Les résultats de cet examen détermineront dans quelle mesure nous serons tenus de continuer à offrir à nos concurrents diverses composantes de notre réseau à des prix réglementés basés sur les coûts, et sur quelle période de temps certaines de ces obligations peuvent être éliminées progressivement.

- *Revue des méthodes d'établissement des coûts, phase II* – L'instance amorcée par le CRTC afin d'étudier certaines questions liées à l'établissement des coûts relativement aux grandes compagnies titulaires et aux entreprises de câblodistribution a pris fin le 2 novembre 2007. Les résultats de cette instance pourraient avoir une incidence sur nos tarifs et nos produits. Une décision devrait être rendue au cours du premier trimestre de 2008.
- *Comptes de report* – Le compte de report de Bell Aliant a été liquidé et fermé. Toutefois, sous réserve du résultat des instances amorcées par le CRTC et par le tribunal, nous serons touchés par d'autres propositions de Bell Canada visant à élargir les services à large bande aux collectivités situées dans notre territoire d'exploitation en Ontario et au Québec en règlement du compte de report de Bell Canada puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet. En janvier 2008, le CRTC a autorisé l'utilisation des fonds du compte de report de Bell Canada pour une partie du programme proposé par cette dernière de même que pour les améliorations des services destinés aux personnes handicapées. Le CRTC a également ordonné que tout solde figurant dans le compte de report après ces initiatives soit remis aux consommateurs. En 2006, certains groupes de défense des consommateurs ont interjeté appel en Cour d'appel fédérale (la Cour) pour remettre en question la légalité des comptes de report et l'utilisation des fonds des comptes de report pour des initiatives liées aux services à large bande et à l'accessibilité. Selon eux, les fonds devraient plutôt être remis aux clients des services résidentiels. Bell Canada a également interjeté appel, alléguant que le CRTC n'avait pas compétence pour ordonner l'application de réductions à l'égard de tarifs qui avaient été approuvés de façon définitive. Les deux appels ont été entendus par le tribunal à la fin de janvier 2008, mais il pourrait s'écouler un certain temps avant qu'une décision ne soit rendue.

Transformation de BCE en société fermée

Notre importante partie prenante, BCE, a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue de son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Le 21 septembre 2007, l'opération a reçu l'approbation des actionnaires de BCE. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'aura le transfert de propriété de BCE sur notre entreprise.

Revue du trimestre

Sommaire des résultats présentés et pro forma

Pour les périodes terminées les 31 décembre	Données présentées						Données pro forma		
	Trimestres			Exercices			Exercices		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Produits d'exploitation	858,7 \$	837,3 \$	2,6	3 373,4 \$	2 684,3 \$	25,7	3 373,4 \$	3 299,2 \$	2,2
BAlIA ¹⁾	370,2 \$	363,9 \$	1,7	1 450,2 \$	1 147,5 \$	26,4	1 450,2 \$	1 446,7 \$	0,2
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	145,7 \$	185,9 \$	(21,6)	515,4 \$	550,8 \$	(6,4)	515,4 \$	732,5 \$	(29,6)
Bénéfice net (perte nette)	117,4 \$	(127,0) \$	n.s.	584,3 \$	2 902,0 \$	(79,9)			

¹⁾ Le BAlIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 2,6 % et le BAlIA a augmenté de 1,7 % au quatrième trimestre de 2007, comparativement au trimestre correspondant de 2006.

Depuis notre réorganisation en une structure de fiducie de revenu en juillet 2006, le quatrième trimestre de 2007 est le premier trimestre où nous pouvons directement comparer les données avec le trimestre correspondant de l'exercice précédent sans tenir compte des ajustements pro forma. Toutefois, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, l'exercice correspondant de 2006 demeure encore assujéti à des ajustements pro forma.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 2,6 % au quatrième trimestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006, la croissance des produits tirés des services Internet, de données, sans fil et de TI ayant plus que contrebalancé le recul des produits tirés des services d'accès local et des services interurbains. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le BAlIA) a progressé de 1,7 % au quatrième trimestre de 2007, alors que l'augmentation des produits d'exploitation était accompagnée d'une hausse du coût des marchandises vendues et des coûts liés à la main-d'œuvre. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la diminution des frais de vente, généraux et administratifs attribuable principalement à nos initiatives de productivité, et par la baisse de 6,9 M\$ des impôts sur le capital.

Le bénéfice d'exploitation a reculé de 21,6 % au quatrième trimestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006, l'augmentation de 6,3 M\$ du BAlIA ayant été contrebalancée par une hausse de 19,6 M\$ de l'amortissement, par une augmentation de 21,9 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et par une augmentation de 5,0 M\$ des frais de restructuration et autres frais. La hausse de l'amortissement découle essentiellement de l'augmentation de l'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée comptabilisé à la conclusion de la répartition du coût d'acquisition dans le cadre de l'arrangement au deuxième trimestre de 2007, et de la diminution de la durée de vie utile estimative de certains équipements de télécommunications. La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a augmenté en raison de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ portée en diminution d'un excédent comptable dans l'un de nos régimes de retraite à prestations déterminées. Les exigences en matière de provision pour moins-value hors trésorerie en vertu des PCGR du Canada peuvent entraîner une volatilité importante à l'égard des charges de retraite annuelles selon les hypothèses relatives au taux d'actualisation et la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées établies à la fin de l'exercice. Au quatrième trimestre de 2007, nous avons également enregistré des frais de restructuration de 5,2 M\$ liés aux coûts engagés pour faire progresser nos initiatives de productivité en vue de 2008, portant le total des frais de restructuration et autres frais à 27,4 M\$ pour 2007.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les résultats d'exploitation, comparativement à la période correspondante de 2006, reflètent la portée élargie de nos activités depuis le 7 juillet 2006, et se sont traduits par une augmentation des produits et des charges d'exploitation. Cependant, le bénéfice d'exploitation de 2007 montre une décroissance de 6,4 % par rapport à 2006, principalement en raison de l'ajustement de 62,0 M\$ au titre de l'amortissement pour la période allant du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006, découlant de la mise au point finale de la répartition du coût d'acquisition à l'égard de nos activités en Ontario et au Québec, et de l'augmentation de 14,2 M\$ des frais de restructuration et autres frais.

Liquidités distribuables

Étant donné que les activités de Placements Bell Aliant, s.e.c. soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent le rendement des fonds de Placements Bell Aliant, s.e.c. et ceux du Fonds.

<i>Pour les périodes terminées les 31 décembre</i>						
	Trimestres			Exercices		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006 ¹⁾	Variation en %
Liquidités distribuables ²⁾	169,5 \$	186,8 \$	(9,3)	701,4 \$	722,9 \$	(3,0)
Distributions en espèces déclarées	160,1 \$	153,8 \$	4,1	651,1 \$	602,4 \$	8,1

1) Les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 incluent les résultats pro forma.

2) Les liquidités distribuables ne constituent pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Au quatrième trimestre de 2007, les liquidités distribuables ont reculé de 9,3 % comparativement au quatrième trimestre de 2006. Pour l'ensemble de l'exercice, les liquidités distribuables ont diminué de 3,0 % comparativement aux liquidités distribuables pro forma de 2006.

La baisse des liquidités distribuables pour le quatrième trimestre de 2007, comparativement au quatrième trimestre de 2006, est principalement liée à la cession des actifs et des activités d'Aliant Directory Services (ADS) au mois d'avril 2007 ainsi qu'à l'accélération des dépenses en immobilisations dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par les liquidités distribuables supplémentaires provenant de l'acquisition, par le Fonds, des participations minoritaires dans Télébec et dans NorthernTel lorsque la Fiducie de revenu Bell Nordiq a été transformée en société fermée au mois de janvier 2007. La cession des actifs d'ADS explique une tranche de 9,7 M\$ de la baisse des liquidités distribuables pour le quatrième trimestre de 2007 et une tranche de 21,6 M\$ pour l'ensemble de l'exercice. Notre quote-part du produit de la cession des actifs d'ADS a été utilisée par le Fonds pour racheter des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, atténuant ainsi la baisse des liquidités distribuables par part. L'accélération des investissements dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds explique la hausse des dépenses en immobilisations pour le quatrième trimestre de 2007 et pour l'exercice, une somme de 40 M\$ supplémentaire ayant été investie au cours de 2007. Les liquidités distribuables supplémentaires estimatives attribuables à l'acquisition des participations minoritaires dans Télébec et dans NorthernTel, déduction faite des intérêts débiteurs additionnels imputables à l'acquisition, se sont chiffrées à environ 8,9 M\$ au quatrième trimestre de 2007 et à 33,9 M\$ pour l'exercice.

Outre les écarts mentionnés ci-dessus, les liquidités distribuables ont subi certaines pressions négatives résultant de la hausse des cotisations au titre des services rendus et des charges du Fonds. Cette hausse a été en grande partie contrebalancée par l'augmentation du BAIIA et par la baisse des impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie normalisés. Les cotisations au titre des services rendus ont été plus élevées en raison de la croissance du salaire admissible et de la baisse du taux d'actualisation à long terme utilisé pour les dernières évaluations de la capitalisation. La hausse des charges du Fonds traduit l'augmentation des coûts liés à l'administration visant les porteurs de parts imputable au nombre beaucoup plus important de porteurs de parts du Fonds comparativement à l'ancien nombre d'actionnaires d'Aliant. Enfin, depuis le troisième trimestre de 2007, nous avons cessé de déduire les impôts sur le capital normalisés des liquidités distribuables étant donné que les gouvernements de toutes les provinces canadiennes où nous exerçons des activités ont annoncé leur intention d'éliminer progressivement l'impôt sur le capital des sociétés d'ici 2012.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2007 et pour le trimestre correspondant terminé en 2006. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées pour les différentes périodes. En outre, nous présentons les liquidités distribuables normalisées, une mesure récemment instaurée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans le but d'améliorer la comparabilité et la transparence aux fins de présentation du rendement financier des fiducies de revenu. Les liquidités distribuables normalisées sont définies à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Pour les périodes terminées les 31 décembre

	Trimestres			Exercices ¹⁾
	2007	2006	Variation en %	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	319,0 \$	271,6 \$	17,5	1 207,8 \$
<i>Ajouter (déduire) :</i>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées	(0,6)	9,7	n.s.	9,6
Dépenses en immobilisations	(144,1)	(131,1)	9,9	(543,0)
Liquidités distribuables normalisées attribuables à la participation minoritaire dans les filiales	-	(11,4)	n.s.	-
Liquidités distribuables normalisées²⁾	174,3 \$	138,8 \$	25,6	674,4 \$
<i>Ajouter (déduire) :</i>				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	(10,5)	49,8	n.s.	26,8
Autres ajustements	5,7	(1,8)	n.s.	0,2
Liquidités distribuables²⁾	169,5 \$	186,8 \$	(9,3)	701,4 \$
Bénéfice net (perte nette)	117,4 \$	(127,0) \$	n.s.	584,3 \$
Distributions en espèces déclarées	160,1 \$	153,8 \$	4,1	651,1 \$
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation³⁾ sur les distributions en espèces déclarées	158,3 \$	127,5 \$	24,2	566,3 \$
Insuffisance du bénéfice net (de la perte nette) par rapport aux distributions en espèces déclarées	(42,7) \$	(280,8) \$	(84,8)	(66,8) \$

n.s. - non significatif

¹⁾ L'information comparative pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 n'est pas disponible.

²⁾ Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.

³⁾ Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Les liquidités distribuables normalisées du quatrième trimestre de 2007 se sont accrues de 25,6 % comparativement au trimestre correspondant de 2006. Cette hausse est essentiellement attribuable à une variation des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement. Nos besoins en fonds de roulement fluctuent au cours de l'exercice, et cette fluctuation peut être plutôt importante d'un trimestre à l'autre. Cette variabilité est en partie imputable aux règlements en espèces mensuels importants à l'égard des opérations conclues avec Bell Canada et au caractère saisonnier tant de nos débiteurs que de nos créditeurs et charges à payer.

Bien que les besoins en fonds de roulement fluctuent au cours de l'exercice, ils doivent refléter notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul des liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Cependant, ces fluctuations sont prises en compte dans la définition de liquidités distribuables normalisées proposée par l'ICCA.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et de nos liquidités distribuables traduit la hausse des dépenses en immobilisations au quatrième trimestre de 2007 et pour l'ensemble de ce même exercice. Nos dépenses en immobilisations pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007 ont représenté, respectivement, 16,8 % et 16,1 % des produits d'exploitation. Ces résultats reflètent l'accélération des investissements dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds et sont conformes à notre cible pour l'exercice. Nous sommes déterminés à maintenir et à améliorer les actifs liés à nos réseaux de façon à soutenir la demande croissante de services IP à large bande. Nos anciennes activités de téléphonie et autres activités connexes continuent à constituer notre assise et, malgré les récents progrès et améliorations technologiques en matière de durée et de capacité productive de nos actifs de télécommunications, nos investissements de maintien sont demeurés relativement stables au fil du temps. Une tranche d'environ 25 % à 30 % de nos dépenses en immobilisations a trait à l'entretien de nos infrastructures de base, aux remplacements de routine et aux engagements émanant des gouvernements ou du CRTC. Le reste de nos dépenses en immobilisations nous permet d'évoluer, à un rythme modéré, vers la nouvelle génération de capacités de réseau IP de façon à permettre la prestation de nouveaux services, lesquels sont nécessaires pour soutenir le caractère durable et la croissance modérée de nos produits d'exploitation.

Nous sommes d'avis que nos activités courantes, déduction faite des dépenses en immobilisations habituelles, généreront des liquidités distribuables suffisantes pour maintenir, et même augmenter légèrement, le montant des distributions en espèces versées au Fonds et à ses porteurs de parts jusqu'en 2011, année au cours de laquelle nous prévoyons que notre bénéfice sera assujéti à l'impôt des sociétés. Puisque nous avons l'intention de distribuer indirectement aux porteurs de parts du Fonds environ 90 % des liquidités distribuables, il restera environ 10 % des liquidités distribuables pour répondre à d'autres besoins de liquidités, par exemple financer le fonds de roulement, régler les frais de restructuration et autres frais, financer les déficits des régimes de retraite, rembourser la dette à long terme et effectuer de petites acquisitions. Au cours de n'importe quelle période donnée, le montant réel des flux de trésorerie pourrait différer du montant que nous avons désigné comme les liquidités distribuables. Ces fluctuations des flux de trésorerie pourront aussi être financées au moyen de cette réserve de liquidités de 10 % ou par des emprunts temporaires. Nous n'avons pas l'intention d'effectuer des emprunts pour financer les distributions régulières.

Notre ratio de distribution exprimé en pourcentage des liquidités distribuables s'est établi à 94,5 % pour le quatrième trimestre de 2007 et à 92,8 % pour l'exercice. Ce résultat est supérieur à la cible recherchée de 90 % en raison du financement de l'accélération de la mise en œuvre de notre plan de dépenses en immobilisations à l'égard de la technologie jusqu'aux nœuds pour l'exercice. Au 31 décembre 2006, nous disposions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en caisse, y compris les billets à recevoir d'un apparenté, d'un montant de 139,4 M\$ et nous avons l'intention de financer les dépenses en immobilisations supplémentaires dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds totalisant 40 M\$ à même ce solde. Cependant, aux fins de la continuité de la présentation, ces dépenses en immobilisations sont déduites des liquidités distribuables de 2007, ce qui se traduit par un ratio de distribution présenté excédant notre cible de 90 % pour 2007.

Notre stratégie de distribution et nos plans de financement sont en harmonie avec notre objectif qui consiste à maintenir l'endettement à un niveau correspondant approximativement au double du BAIIA. Nous sommes d'avis que ce ratio est approprié, étant donné la stabilité prévue des liquidités distribuables et notre volonté de maintenir des cotes de crédit de première qualité. L'utilisation d'une partie de nos réserves de liquidités et, si nécessaire, le recours à l'emprunt pour financer les fluctuations du fonds de roulement, le déficit des régimes de retraite et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, cadre avec les objectifs généraux.

Stratégie – Réalisations en 2007 et priorités pour 2008

Priorités stratégiques

Nous exerçons nos activités dans un marché de plus en plus concurrentiel où les fournisseurs de services VoIP, les câblodistributeurs, les intégrateurs de systèmes et les entreprises de services sans fil sont désormais nos concurrents. Nous avons déterminé deux priorités stratégiques pour faire face à la concurrence de plus en plus vive : 1) offrir une expérience client supérieure et 2) accroître l'efficacité opérationnelle. Nous croyons que pour créer une expérience client supérieure, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe et faire preuve d'un engagement soutenu envers la collectivité. Pour offrir une expérience client supérieure, nous devons entre autres objectifs améliorer la fidélisation des clients, augmenter les revenus par client et à accroître notre part des nouveaux clients, ce qui améliore généralement l'efficacité opérationnelle. L'appui de tout le personnel nous permettra de réaliser ces priorités stratégiques. Les points saillants des initiatives stratégiques réussies au cours du quatrième trimestre de 2007 et des priorités pour 2008 sont résumés ci-dessous :

- *Service à la clientèle* — Au quatrième trimestre de 2007, nous avons été nommés meilleure société de communications dans un sondage mené par CBC News qui évaluait la qualité du service à la clientèle offert par 40 des meilleures entreprises au Canada. Au cours du même trimestre, nous avons également été reconnus dans le cadre d'un programme national de reconnaissance pour nos nouvelles factures en ligne et sur papier pour les clients des services résidentiels du Canada atlantique. Nous continuons d'améliorer l'option d'auto-installation offerte aux clients depuis le début de l'année. Cette option permet aux clients qui choisissent le service Internet haute vitesse sans s'abonner au service téléphonique d'obtenir une date d'activation plus rapidement, de ne plus attendre à la maison que les services soient installés et d'utiliser les services à différents endroits dans la maison. En 2008, nous continuerons de porter notre attention sur notre façon de servir nos clients afin de leur permettre de conclure plus facilement des affaires avec nous. Nous nous concentrerons sur la réalisation des processus clés en ce qui a trait aux interactions avec notre clientèle ainsi que les processus connexes, comme la réduction des intervalles de service et l'augmentation du nombre d'engagements respectés à l'égard de l'approvisionnement et de la prestation de services, sur l'augmentation de la connectivité entre les systèmes des entreprises et les éléments du réseau afin d'accroître l'automatisation pour les services Internet haute vitesse et de télévision, ainsi que sur l'amélioration des processus de réparation, incluant l'amélioration de la fiabilité des installations extérieures.
- *Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe* — Nous avons terminé avec succès notre programme accéléré pour la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds pour l'exercice et, au 5 février 2008, nous avons presque quadruplé notre zone de couverture dans ce secteur. En 2008, nous continuerons d'élaborer et de mettre sur le marché des produits et services novateurs qui sont pratiques et faciles à utiliser par les clients, et qui représentent un avantage concurrentiel pour les entreprises. En collaboration avec notre division des TI, xwave, nous continuerons d'offrir une gamme complète de services en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) à nos clients importants du secteur privé et du secteur public, ainsi que des solutions conçues spécialement pour le secteur de la santé, le secteur de la justice et de la sécurité publique, le secteur de la défense et de l'aérospatiale et les gouvernements.
- *Engagement envers la collectivité* — Nous sommes depuis longtemps engagés envers les collectivités que nous servons et il est dans notre tradition de leur accorder notre soutien pour les aider à prospérer socialement, culturellement et économiquement. Nos 10 000 employés évoluent au sein des centaines de collectivités que nous servons. Leur engagement envers notre entreprise et leur engagement direct envers leurs collectivités constituent un atout important de la force de nos marques. Nous croyons que répondre aux besoins particuliers des collectivités locales nous procure un avantage concurrentiel. L'une de nos principales campagnes de financement sur notre territoire est la campagne Centraide de Bell Aliant et, avec la participation de nos employés et de nos retraités, nous avons donné plus de 445 000 \$ à l'organisme Centraide au quatrième trimestre de 2007.

- *Efficienc e opérationnelle* — Nous avons réalisé des économies additionnelles d'environ 26 M\$ au chapitre de la productivité au quatrième trimestre de 2007, pour un total d'environ 87 M\$ pour l'ensemble de l'exercice, soit une hausse importante par rapport au total d'environ 65 M\$ à l'exercice précédent. En 2008, nous continuerons de gérer énergiquement notre structure de coûts pour accroître nos liquidités distribuables et procurer une valeur aux porteurs de parts du Fonds. En 2008, notre programme de productivité visera à réaliser des économies en ce qui a trait aux charges d'exploitation grâce à des améliorations des processus, des systèmes et de la technologie, au remplacement d'infrastructures, aux synergies et à la consolidation des activités. Nous avons également l'intention de tirer parti de notre envergure et de notre relation avec Bell Canada pour améliorer l'efficacité de notre chaîne d'approvisionnement.
- *Acquisitions* — Le 3 janvier 2008, nous avons annoncé notre intention d'acquérir les actifs et les activités de Kenora Municipal Telephone System (KMTS), et l'opération a été conclue le 1^{er} février 2008. Nous prévoyons intégrer les actifs et les activités de KMTS à notre structure et réaliser des synergies opérationnelles en tirant parti des réseaux et des technologies adjacents, et en misant sur notre envergure en ce qui a trait aux achats et à la conception de produits. Nous croyons que l'importance de nos produits d'exploitation et de nos immobilisations, en plus de notre capacité éprouvée de réussir sur les marchés régionaux, nous permettent de disposer d'une plateforme solide pour l'acquisition future d'autres entreprises régionales et rurales.

Résultats d'exploitation

Pour les périodes terminées les 31 décembre	Données présentées						Données pro forma		
	Trimestres			Exercices			Exercices		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Services locaux et d'accès	354,3 \$	362,6 \$	(2,3)	1 430,9 \$	1 008,1 \$	41,9	1 430,9 \$	1 455,4 \$	(1,7)
Services interrurbains	116,4	118,4	(1,7)	474,8	350,8	35,3	474,8	490,3	(3,2)
Services de données	184,3	178,8	3,1	722,5	515,3	40,2	722,5	673,8	7,2
Services et solutions matérielles de TI	77,7	72,6	7,0	319,7	278,6	14,8	319,7	279,0	14,6
Services sans fil	17,0	14,4	18,1	64,4	269,3	(76,1)	64,4	55,9	15,2
Autres produits	109,0	90,5	20,4	361,1	262,2	37,7	361,1	344,8	4,7
Produits d'exploitation	858,7 \$	837,3 \$	2,6	3 373,4 \$	2 684,3 \$	25,7	3 373,4 \$	3 299,2 \$	2,2
Charges d'exploitation	488,5	473,4	3,2	1 923,2	1 536,8	25,1	1 923,2	1 852,5	3,8
BAIIA ¹⁾	370,2 \$	363,9 \$	1,7	1 450,2 \$	1 147,5 \$	26,4	1 450,2 \$	1 446,7 \$	0,2
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	47,8	25,9	84,6	131,6	99,7	32,0	131,6	110,7	18,9
Amortissement	171,5	151,9	12,9	775,8	483,8	60,4	775,8	590,3	31,4
Frais de restructuration et autres frais	5,2	0,2	n.s.	27,4	13,2	107,6	27,4	13,2	107,6
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	145,7 \$	185,9 \$	(21,6)	515,4 \$	550,8 \$	(6,4)	515,4 \$	732,5 \$	(29,6)
Autres charges (produits)	1,9	(1,9)	n.s.	0,2	(2 768,5)	n.s.			
Intérêts débiteurs	38,9	37,1	4,9	158,5	108,0	46,8			
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(60,7)	234,2	n.s.	(120,9)	236,7	n.s.			
Part des porteurs sans contrôle	47,5	49,1	(3,3)	158,9	93,9	69,2			
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	118,1 \$	(132,6) \$	n.s.	318,7 \$	2 880,7 \$	(88,9)			
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(0,7)	5,6	n.s.	265,6	21,3	n.s.			
Bénéfice net (perte nette)	117,4 \$	(127,0) \$	n.s.	584,3 \$	2 902,0 \$	(79,9)			

n.s. - non significatif

¹⁾ Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Au 31 décembre 2006, nos résultats d'exploitation étaient présentés selon trois secteurs isolables : le secteur de Bell Aliant, le secteur du Groupe Bell Nordiq et le secteur des Autres filiales. Par suite de la transformation en société fermée du Fonds de revenu Bell Nordiq en janvier 2007 et de la vente de l'actif net et des activités d'ADS en avril 2007, nous gérons notre société et classons nos activités de façon à prévoir et à évaluer le rendement en fonction d'un seul secteur en 2007. Outre au moyen des liquidités distribuables, notre rendement financier est évalué au moyen de la croissance des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les produits et les charges d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans nos états financiers, se sont accrus considérablement comparativement à la période correspondante de 2006, résultat qui traduit l'élargissement de la portée géographique et l'accroissement de la clientèle depuis le 7 juillet 2006. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par un recul des produits d'exploitation tirés des services sans fil en raison du transfert des activités sans fil d'Aliant à Bell Canada en vertu de l'arrangement. Nos résultats pour le trimestre terminé le 31 décembre 2007 sont directement comparables à ceux du trimestre terminé le 31 décembre 2006.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre de clients des SAR ait diminué de 3,2 %, les hausses de tarifs dans certains marchés et la percée accrue des fonctions ont permis de limiter à 1,7 % la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès pour l'exercice 2007 par rapport aux produits pro forma de 2006. Le recul de 2,3 % des produits au quatrième trimestre de 2007 par rapport au quatrième trimestre de 2006 découle en partie d'un ajustement rétroactif non récurrent des produits tirés des subventions de contribution.

Au 31 décembre 2007, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,1 % au nombre enregistré à la fin de l'exercice 2006, résultat qui traduit les pertes au profit de concurrents, la diminution du nombre de deuxièmes lignes et l'adoption de la technologie sans fil et de la technologie voix sur IP. Au 31 décembre 2007, le nombre de clients d'affaires des SAR était de 1,6 % inférieur à celui enregistré au 31 décembre 2006, déclin qui reflète les pertes au profit de concurrents et l'adoption de services de remplacement.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 3,2 % en 2007, comparativement aux produits d'exploitation pro forma de 2006, et de 1,7 % au quatrième trimestre de 2007 par rapport au quatrième trimestre de 2006. Au cours de l'exercice 2007, les minutes d'appel interurbain ont reculé de 6,1 % comparativement à l'exercice 2006 en raison des pertes au profit de concurrents et du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et par les services IP. Des hausses de tarifs ciblées et des modifications aux services offerts aux clients, particulièrement à l'intérieur d'un forfait groupé, ont aidé à contenir une partie du recul des produits d'exploitation au cours de l'exercice. Les clients tendent à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue pour un prix mensuel fixe.

Services de données

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, le téléchargement de musique et l'accès commuté rapide. Les produits d'exploitation tirés des services de données ont augmenté de 3,1 % au quatrième trimestre de 2007 et de 7,2 % pour l'ensemble de l'exercice 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Au 31 décembre 2007, le nombre de nouveaux abonnés net du service Internet haute vitesse était 17,1 % supérieur à celui de l'exercice précédent, la croissance ayant été observée essentiellement sur le marché résidentiel. Les offres promotionnelles se sont traduites par une diminution de 2,1 % des produits moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels en 2007, lesquels sont passés de 35,71 \$ au 31 décembre 2006 à 34,95 \$ au 31 décembre 2007, résultat qui constitue toutefois une augmentation par rapport au trimestre précédent de 2007. Nous nous attendons à ce que les produits moyens par client augmentent à mesure que les promotions viendront à échéance et que nous mettrons sur le marché des services haute vitesse de qualité supérieure.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels et des services de consultation auprès des entreprises et d'infrastructures, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique. Au quatrième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI se sont accrus de 7,0 %, comparativement à la période correspondante de 2006. Les produits d'exploitation tirés des services de TI pour le quatrième trimestre et pour l'ensemble de l'exercice 2007 ont connu une croissance similaire de 9,0 % et de 9,3 %, respectivement, principalement attribuable à l'augmentation des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI dans les marchés verticaux des soins de santé, de la défense et de l'aérospatiale. La croissance des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI est soumise à des variations saisonnières contrairement à nos autres sources de produits. Nous avons enregistré une croissance de 5,1 % des produits tirés des solutions matérielles de TI au quatrième trimestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006, tandis que pour l'ensemble de l'exercice 2007, la croissance a été de 19,1 % par rapport à la période correspondante de 2006. Les produits exceptionnellement élevés tirés des solutions matérielles de TI au cours du quatrième trimestre de 2006 ont influé sur les produits d'exploitation enregistrés pour ce même trimestre.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de Télébec et de NorthernTel. Les produits ont augmenté de 18,1 % au quatrième trimestre de 2007, comparativement au quatrième trimestre de 2006, et de 15,2 % à l'exercice 2007, comparativement aux produits d'exploitation pro forma tirés des services sans fil de 2006. Ces augmentations sont principalement attribuables à une hausse de 8,2 % du nombre de clients des services de téléphonie cellulaire; cependant la croissance du nombre de clients pour l'ensemble de l'exercice a subi les répercussions défavorables de deux événements précis survenus en 2007. L'ajustement du nombre de clients suite à un rapprochement des systèmes ainsi que la suppression du service prépayé analogique ont entraîné une baisse d'environ 6 800 clients. Exclusion faite de ces événements, la croissance du nombre de clients aurait été d'environ 15,9 %, soit une croissance comparable à celle des produits pour l'exercice.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits d'Atlantic Mobility Products (AMP), des produits d'Innovatia, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, des produits tirés de la télévision, des services professionnels, des produits tirés de la location de bâtiments ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité. Les autres produits ont augmenté de 4,7 % en 2007, comparativement aux autres produits pro forma comptabilisés en 2006, et de 20,4 % au quatrième trimestre de 2007, comparativement au quatrième trimestre de 2006. Ces augmentations sont principalement attribuables à une hausse des produits d'exploitation d'AMP. Une croissance de la vente de terminaux commerciaux a également été enregistrée grâce aux fortes ventes effectuées à l'intention des centres de contact.

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 31 décembre	Données présentées						Données pro forma		
	Trimestres			Exercices			Exercices		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Coût des marchandises vendues	176,3 \$	152,4 \$	15,7	655,8 \$	514,1 \$	27,6	655,8 \$	592,9 \$	10,6
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	173,2	156,4	10,7	678,2	569,3	19,1	678,2	634,6	6,9
Frais de vente, généraux et administratifs	140,7	159,4	(11,7)	579,9	442,9	30,9	579,9	614,5	(5,8)
Impôts sur le capital	(1,7)	5,2	n.s.	9,3	10,5	(11,4)	9,3	10,5	(11,4)
Charges d'exploitation	488,5 \$	473,4 \$	3,2	1 923,2 \$	1 536,8 \$	25,1	1 923,2 \$	1 852,5 \$	3,8

n.s. - non significatif

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,2 % au quatrième trimestre de 2007 et de 3,8 % pour l'ensemble de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du coût des marchandises vendues et des coûts liés à la main-d'œuvre. Le coût des marchandises vendues est fortement influencé par les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI, par les produits d'AMP et par les ventes d'autres produits. La croissance connexe des produits d'exploitation tirés de la vente de ces produits entraîne la hausse du coût des marchandises vendues. L'augmentation des salaires, des avantages, de la main-d'œuvre contractuelle et de la consultation traduit essentiellement les hausses de salaire annuelles, la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle au sein des services de TI et l'augmentation des activités d'impartition.

Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la diminution des frais de vente, généraux et administratifs et des impôts sur le capital. La diminution des frais de vente, généraux et administratifs découle principalement des compressions de coûts réalisées grâce aux initiatives favorisant la productivité qui se sont poursuivies pendant tout l'exercice. La diminution des impôts sur le capital résulte de la baisse des taux d'imposition sur le capital et d'une réattribution de l'assiette de l'impôt sur le capital aux provinces dont le taux d'imposition sur le capital est inférieur au moment de la liquidation de l'une de nos filiales.

Autres charges prises en compte dans le bénéfice d'exploitation

Les facteurs expliquant la hausse de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, de l'amortissement et des frais de restructuration et autres frais sont analysés à la rubrique « Revue du trimestre ».

Autres charges présentées sous le bénéfice d'exploitation

Les autres charges qui suivent sont analysées en tenant compte des montants présentés, étant donné qu'elles n'ont pas été assujetties à des ajustements pro forma, sauf aux fins du calcul des liquidités distribuables, comme il est indiqué à la rubrique « Revue du trimestre ».

Autres charges (produits)

Les résultats présentés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 tiennent compte des éléments qui ont été comptabilisés spécifiquement en ce qui a trait à la constitution de notre société au début du mois de juillet 2006, notamment un gain de 1,95 G\$ à la cession des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., un gain sur dilution de 1,0 G\$ et une charge de 147,8 M\$ liée à la prime de remboursement anticipé de la dette.

Intérêts débiteurs

La hausse de 46,8 % des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2006 reflète l'importante augmentation de la dette à long terme contractée pour conclure l'arrangement. Cette hausse a été en partie contrebalancée par la baisse de l'ensemble des taux d'intérêt par rapport à ceux calculés sur la dette à long terme d'Aliant, laquelle a été presque entièrement remboursée et refinancée dans le cadre de l'arrangement. La hausse de 4,9 % au quatrième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de 2006 reflète essentiellement la dette additionnelle contractée pour financer l'acquisition des participations minoritaires dans Télébec et NorthernTel en janvier 2007.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Par conséquent, cette partie de notre bénéfice est exonérée de l'impôt des sociétés puisque le bénéfice imposable est attribué directement à nos associés. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en société par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre taux effectif d'économie d'impôts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 s'est établi à 33,9 % de notre bénéfice avant impôts, ce qui représente une baisse considérable par rapport au taux effectif de la charge d'impôts de la période correspondante de 2006, qui s'établissait à 7,4 %. Cette diminution considérable de notre taux d'imposition effectif s'explique par plusieurs facteurs, notamment les suivants :

- une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession de nos activités sans fil a été comptabilisée en 2006, alors qu'aucune activité de ce genre n'a pas été comptabilisée en 2007;
- un recul de 37,3 points de pourcentage lié aux intérêts créditeurs intersociétés gagnés par les entités non imposables, comparativement à un recul de 1,4 point de pourcentage en 2006;
- un recul de 15,9 points de pourcentage lié au bénéfice imposable attribué à la part des porteurs sans contrôle, pour laquelle nous ne constatons aucune charge d'impôts, comparativement à une réduction de 4,1 points de pourcentage en 2006;
- un recul de 26,6 points de pourcentage essentiellement attribuable à la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.

L'économie d'impôts de 60,7 M\$ enregistrée au quatrième trimestre de 2007 représente une importante diminution par rapport à la charge d'impôts de 234,2 M\$ enregistrée au trimestre correspondant de 2006. Cette importante baisse est en grande partie attribuable à une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ constatée en 2006 relativement au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant dans le cadre de l'arrangement et à une économie d'impôts futurs de 59,7 M\$ constatée en 2007 en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant de l'entrée en vigueur des réductions du taux général d'impôt sur les bénéfices des sociétés annoncées dans l'énoncé économique annuel du gouvernement fédéral du Canada daté du 30 octobre 2007.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle représente la participation de 35,9 % que détient Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. ainsi que la participation indirecte de 36,7 % que le Fonds détient dans Télébec et NorthernTel par l'entremise de la Fiducie Bell Nordiq. Les distributions attribuables et versées à Bell Canada correspondent, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds aux porteurs de parts du

Fonds. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada. Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2007, nous avons inscrit dans nos résultats une part des porteurs sans contrôle de 47,5 M\$. Pour cette même période, les distributions déclarées par nos filiales à l'intention de la part des porteurs sans contrôle se sont chiffrées à 63,1 M\$. Une tranche de 50,9 M\$ de ce montant a été versée à Bell Canada par Bell Aliant, s.e.c. et une tranche de 12,2 M\$ a été versée indirectement au Fonds par Télébec et NorthernTel. Le 1^{er} janvier 2008, la participation indirecte de 36,7 % que le Fonds détenait dans Télébec et NorthernTel nous a été transférée et, par conséquent, cette participation indirecte sera éliminée.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées

Notre bénéfice net lié aux activités abandonnées pour 2007 reflète le gain après impôts à la cession des actifs et des activités d'ADS en avril 2007 qui s'est chiffré à 258,2 M\$. La vente de notre participation de 87,14 % dans les actifs nets et les activités d'ADS a contribué à la perte nette liée aux activités abandonnées pour le quatrième trimestre de 2007 par rapport au trimestre correspondant de 2006.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

<i>Pour les périodes terminées les 31 décembre</i>	Trimestres			Exercices		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	319,0 \$	271,6 \$	17,5	1 207,8 \$	592,1 \$	104,0
Activités de financement	(134,8)	(308,1)	(56,2)	(1 087,8)	1 040,8	n.s.
Activités d'investissement	(143,6)	(129,5)	10,9	(541,3)	(1 711,6)	(68,4)
Augmentation nette (diminution nette) des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	40,6 \$	(166,0) \$	n.s.	(421,3) \$	(78,7) \$	n.s.
Augmentation nette (diminution nette) des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(0,6)	5,6	n.s.	330,0	22,3	n.s.
Augmentation nette (diminution nette) des flux de trésorerie de la période	40,0 \$	(160,4) \$	n.s.	(91,3) \$	(56,4) \$	61,9

n.s. - non significatif

Nous avons généré des flux de trésorerie nets de 40,0 M\$ au quatrième trimestre de 2007, comparativement au quatrième trimestre de 2006 où nous avons utilisé des flux de trésorerie nets de 160,4 M\$. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté au cours du quatrième trimestre de 2007 en raison de la hausse des flux de trésorerie liés au fonds de roulement et de la réduction des exigences au chapitre de la capitalisation des régimes de retraite. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué au quatrième trimestre de 2007 par rapport au quatrième trimestre de 2006, puisqu'en 2006 nous avons remboursé une tranche de 142,9 M\$ d'un prêt-relais utilisé dans le cadre de l'arrangement. En outre, les distributions que nous avons versées au Fonds ont diminué de 10,0 M\$ au quatrième trimestre de 2007, comparativement au quatrième trimestre de 2006. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté

de 14,1 M\$ au quatrième trimestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006, principalement en raison de l'augmentation des dépenses en immobilisations à l'égard de notre programme accéléré pour la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds en 2007.

Les autres principaux éléments expliquant la variation nette des flux de trésorerie pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés les 31 décembre 2007 sont les suivants :

Régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est établi à 23,9 M\$ au quatrième trimestre de 2007, comparativement à 28,4 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2007, le montant total de la capitalisation s'est établi à 90,2 M\$, comparativement à 104,6 M\$ en 2006. Le montant total de la capitalisation de l'exercice 2007 comprend un montant de 53,5 M\$ au titre de la capitalisation du coût des services rendus au cours de la période et un montant de 36,7 M\$ au titre de la capitalisation des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit, comparativement à 45,9 M\$ et 58,7 M\$, respectivement, en 2006. Des évaluations actuarielles portant sur nos régimes de retraite ont été effectuées en date du 31 décembre 2006 et déposées en juin et en juillet 2007. Tous les régimes ont fait état de déficits de capitalisation, mesurés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Toutefois, tous les régimes sauf un ont affiché un excédent de capitalisation mesuré selon l'approche de la solvabilité. Nous sommes toujours tenus de capitaliser des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit pour les 5 à 15 prochaines années et nous estimons que la valeur actualisée de ces paiements exceptionnels s'établit à environ 325 M\$. Nous estimons que le total des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit requis pour 2008 s'établira entre 50 M\$ et 60 M\$. Le total des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit de 2007 est présenté déduction faite des cotisations volontaires d'environ 21 M\$ des exercices antérieurs, tandis que les estimations pour 2008 sont présentées déduction faite des cotisations volontaires d'environ 8 M\$.

Le montant de la capitalisation des régimes d'avantages complémentaires de retraite s'est s'établi à 1,9 M\$ au quatrième trimestre de 2007, comparativement à 1,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2007, le montant total de la capitalisation s'est établi à 7,2 M\$, soit une hausse de 12,5 % par rapport à 2006. Environ la moitié de cette hausse s'explique par l'accroissement du nombre de participants inclus depuis l'entrée en vigueur de l'arrangement, et le reste de la hausse découle de l'accroissement du nombre d'employés à la retraite et des coûts plus élevés des prestations versées en vertu des anciens régimes.

Variation des actifs et des passifs d'exploitation

L'apport positif de la variation du fonds de roulement aux flux de trésorerie, qui s'est chiffré à 23,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2007 et à 40,8 M\$ pour l'ensemble de l'exercice, reflète les résultats de l'attention accrue accordée à l'amélioration du calendrier des flux de trésorerie. Après avoir connu des besoins croissants en flux de trésorerie pour financer notre fonds de roulement, en partie en raison de la taille accrue de nos activités et de la légère augmentation de l'ancienneté de nos créances, nous avons intensifié nos efforts de recouvrement en 2007. Nous avons également diminué le solde des stocks, particulièrement en ce qui a trait à AMP, notre distributeur de combinés sans fil de gros, et nos charges payées d'avance sont revenues à des niveaux moins élevés après la hausse saisonnière affichée au deuxième trimestre de 2007. Les impôts à recevoir ont augmenté en raison de versements d'impôts sur le capital échelonnés habituels au cours du quatrième trimestre de 2007, comparativement à une hausse des impôts à payer pour la période correspondante de 2006 en raison de remboursements plus élevés reçus au cours de cette période. Au quatrième trimestre de 2006, l'augmentation du solde des créances, la hausse des paiements d'impôts découlant de l'accélération des paiements d'impôts ayant un effet sur la trésorerie imputable aux diverses années d'imposition qui a été amorcée par suite de l'arrangement, ainsi que le paiement d'autres frais liés à l'arrangement, expliquent une partie de l'utilisation des flux de trésorerie au cours de ce trimestre. L'augmentation des flux de trésorerie liés au fonds de roulement pour 2007 découle également de la modification de la répartition des paiements de coupons d'intérêt sur la dette à long terme refinancée au cours de l'exercice et du solde cumulé mais impayé de 22,8 M\$ des frais de restructuration à la fin de 2007.

Variation de la dette à long terme et autres instruments de financement

Au quatrième trimestre de 2007, nous avons reçu un montant de 20,0 M\$ en espèces de la cession de créances dans le cadre de notre programme de titrisation pour une augmentation totale de 100,0 M\$ pour l'exercice. Au 31 décembre 2007, nous détenions 220,0 M\$ dans une fiducie de titrisation, soit le montant maximal autorisé en vertu de notre programme. De plus, au cours du quatrième trimestre de 2007, nous avons remboursé un montant net de 8,6 M\$ au Fonds, dont l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin, et nous avons prélevé un montant net de 14,4 M\$ sur nos facilités de crédit à court terme, essentiellement pour financer ces remboursements au Fonds. Le produit net reçu à l'émission de titres de créance à court terme pour l'exercice s'est élevé à 208,2 M\$. Au quatrième trimestre de 2006, nous avons remboursé une tranche de 142,9 M\$ d'un prêt-relais utilisé dans le cadre de l'arrangement.

Les activités de financement de l'exercice 2007 reflètent également un produit net de 994,5 M\$ tiré de l'émission de billets à moyen terme en février 2007, le remboursement de 1 134,7 M\$ des emprunts bancaires à terme, le remboursement de 100,0 M\$ des billets à moyen terme d'Aliant et le remboursement de 11,3 M\$ des contrats de location-acquisition et des autres emprunts à long terme. En 2006, dans le cadre de l'arrangement, nous avons procédé au refinancement de la presque totalité de la dette à long terme d'Aliant, nous avons obtenu de nouvelles facilités de crédit et nous avons émis de nouveaux titres de créance à long terme en vertu de ces facilités de crédit. Ces opérations se sont traduites par des produits de 4 306,1 M\$ et des remboursements de 2 630,2 M\$ de la dette à long terme.

Billets à recevoir du Fonds, billets à payer au Fonds et remboursement de l'avoir des associés

Au premier trimestre de 2007, nous avons consenti un prêt de 131,0 M\$ au Fonds de revenu Bell Nordiq aux fins du financement d'une distribution extraordinaire à l'intention de ses porteurs de parts dans le cadre de sa transformation en société fermée. Le prêt a par la suite été pris en charge par le Fonds. En outre, au cours du premier trimestre, nous avons consenti une avance de 69,9 M\$ au Fonds, essentiellement aux fins du rachat de ses parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces deux avances ont été remboursées par le Fonds au cours du deuxième trimestre, ce dernier ayant reçu de notre part un remboursement de capital de 460,9 M\$. Au cours du deuxième trimestre, le Fonds nous a prêté une partie de sa trésorerie excédentaire, soit 127,0 M\$, afin que nous puissions temporairement réduire notre dette externe à court terme. Nous avons remboursé une tranche de 116,5 M\$ de ce montant au cours du troisième trimestre et une tranche additionnelle de 8,6 M\$ au quatrième trimestre, et le solde de 1,9 M\$ sera remboursé en 2008. Nous consolidons généralement tout excédent de trésorerie pouvant être détenu par nous ou par le Fonds et l'investissons dans des instruments du marché monétaire à court terme négociables. Toutefois, le solde du montant à recevoir du Fonds ou à lui payer peut varier au fil du temps en fonction de ces soldes de trésorerie.

Dérivés sur taux d'intérêt

Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt auquel nous sommes exposés au moment du refinancement de la dette à long terme et pour gérer nos risques de taux d'intérêt fixes et variables.

En février 2007, dans le cadre de l'émission de billets à moyen terme effectuée pour refinancer la dette contractée afin de conclure l'arrangement, nous avons réglé des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal totalisant 1,0 G\$. Le 26 février 2007, nous avons versé un montant en espèces de 30,5 M\$ aux contreparties au règlement de ces contrats puisque les taux d'intérêt ont diminué dans l'ensemble depuis que les swaps ont été conclus.

En août 2007, nous avons déterminé que le montant résiduel de 250,0 M\$ en vertu des swaps en cours ne constituait plus une couverture efficace des émissions prévues de titres de créance à long terme. Compte tenu des perturbations éprouvées sur les marchés publics du crédit, nous avons décidé que la conjoncture du marché n'était alors pas propice à l'émission de titres de créance à terme. Nous avons donc reçu un montant de 6,4 M\$ de notre contrepartie au règlement de ces swaps.

Conformément à une autre stratégie de couverture, nous avons couvert le risque lié aux taux d'intérêt variables auquel une partie de notre dette est exposée de façon à maintenir approximativement la proportion suivante : une exposition de 90 % aux taux d'intérêt fixes et une exposition de 10 % aux taux d'intérêt variables. Par conséquent, également au mois d'août 2007, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant nominal totalisant 200,0 M\$ afin de couvrir la variabilité des flux de trésorerie liée à cette portion de notre dette assortie de

taux variables. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie. Au 31 décembre 2007, la juste valeur de ces swaps totalisait 3,7 M\$ en faveur de la contrepartie et était comptabilisée dans les passifs dérivés.

En 2006, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal totalisant 2,355 G\$. Parallèlement au refinancement de la dette à long terme d'Aliant, nous avons réglé une tranche de 1,105 G\$ de ces swaps de taux d'intérêt et payé un montant de 58,1 M\$ aux contreparties.

Distributions et dividendes

Les distributions versées au cours du quatrième trimestre de 2007 ont totalisé 156,7 M\$, comparativement à 166,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2006. Le total des distributions versées pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 s'est établi à 657,3 M\$ et 266,2 M\$, respectivement. Malgré l'augmentation des distributions versées aux porteurs de parts par le Fonds en raison d'une hausse du taux de distribution par part du Fonds à compter de février 2007 et l'augmentation du nombre de parts en circulation du Fonds au cours du quatrième trimestre, le montant que nous avons dû verser au Fonds a diminué puisqu'une partie de ses besoins de liquidités a été comblée grâce à ses participations minoritaires dans Télébec et dans NorthernTel en 2007. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète le fait que les distributions ne sont entrées en vigueur que le 7 juillet 2006, à la conclusion de l'arrangement. Avant le 7 juillet 2006, Aliant avait versé des dividendes de 117,6 M\$ à l'égard de ses actions ordinaires et privilégiées.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations du quatrième trimestre de 2007 ont totalisé 144,1 M\$, soit une hausse de 9,9 % comparativement au quatrième trimestre de 2006. Pour l'exercice 2007, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 543,0 M\$, comparativement à 445,0 M\$ en 2006. Nous continuons d'investir dans nos activités sur fil traditionnelles pour soutenir nos activités existantes et la fiabilité de notre réseau, et nous avons investi dans l'expansion et l'accroissement de notre zone de couverture Internet haute vitesse, en augmentant nos investissements dans la fibre optique jusqu'aux nœuds, ce qui comprend notre plan de mise en œuvre accéléré, et en actualisant notre réseau pour soutenir nos applications IP de la prochaine génération.

Situation de trésorerie

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités de la vigueur des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme, d'un programme de papier commercial et d'un programme de titrisation de nos créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, le montant requis pour la capitalisation des régimes et d'autres engagements. Nous continuons d'avoir accès à du financement bancaire et à notre programme de titrisation de créances malgré les perturbations sur le marché du papier commercial et le marché public des emprunts à terme depuis le troisième trimestre de 2007. Entre autres mesures, nous atténuons ce risque en diversifiant nos sources de financement, en maintenant une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaire de soutien et en diversifiant les placements de nos régimes de retraite. À l'exception d'une légère augmentation de l'ensemble de nos coûts d'emprunt, nous n'avons pas subi de conséquences fâcheuses découlant des événements récents qui ont touché les marchés du crédit.

Dette

En vertu de notre prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme d'un montant de 3,0 G\$ qui arrive à échéance en octobre 2008, nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$, dont une tranche de 1,0 G\$ a été émise en 2007. Au 31 décembre 2007, nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ en vertu de notre facilité de crédit bancaire non renouvelable de 1,25 G\$ qui arrive à échéance en juillet 2009. Nous disposons également de diverses facilités d'exploitation et facilités de lettres de crédit à court terme totalisant 731,0 M\$. De ce montant, une tranche de 210,0 M\$ était prélevée sur notre facilité de crédit bancaire renouvelable, une tranche de 6,7 M\$ était prélevée sur d'autres lignes de crédit et un montant de 139,4 M\$ était émis sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie au 31 décembre 2007.

Nous maintenons notre programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$. Au 31 décembre 2007, nous n'avions aucun papier commercial en cours, toutefois nous nous assurons de disposer, en tout temps, d'une tranche non prélevée suffisante en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables pour soutenir toute émission de papier commercial. Bien que la récente conjoncture des marchés se soit traduite par une légère hausse du coût des emprunts à court terme puisque nous avons délaissé le marché du papier commercial pour privilégier nos facilités bancaires, cette hausse n'a pas eu une incidence négative importante sur nos résultats en raison du montant relativement peu élevé d'emprunts à court terme dans notre structure du capital.

Nous disposons également d'une facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 31 décembre 2007, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 30,7 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes sur une période de 10 ans.

Sous réserve de la conjoncture des marchés, nous prévoyons toujours être en mesure de refinancer la majeure partie de ces emprunts à court terme ainsi que la débenture de 50,0 M\$ de Télébec arrivant à échéance au moyen d'émissions supplémentaires de titres à taux fixe sur les marchés financiers au cours du prochain exercice.

Structure du capital

Pour obtenir de l'information sur notre structure du capital, veuillez vous reporter à la rubrique « Information supplémentaire », à la page 33. Nos parts ne sont pas cotées en Bourse, et il n'y a eu aucun changement de propriété depuis le 31 décembre 2007.

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2008 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en des cotisations aux régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Au 31 décembre 2007, le taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds se chiffrait à 2,82 \$ la part. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les évaluations, les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que celles à l'intention de BCE et de Bell Canada s'établiront entre 655 M\$ et 660 M\$ pour 2008. Le 5 février 2008, le Fonds a annoncé une hausse à 2,90 \$ la part du taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds. Les distributions sont approuvées mensuellement au gré des fiduciaires et la hausse annuelle sera en vigueur à compter des distributions de février 2008.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 14,5 % et 15,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives.
- La capitalisation du déficit de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2008 devrait être de l'ordre de 50 M\$ à 60 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles.
- Le 3 janvier 2008, nous avons annoncé la conclusion d'une entente de principe visant l'acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (KMTS). L'entente a été approuvée à l'unanimité par la ville de Kenora le 15 janvier 2008, et l'opération a été conclue le 1^{er} février 2008. Le prix d'acquisition se chiffrera à environ 27 M\$.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous avons l'intention de refinancer la majeure partie de cette dette lorsqu'elle arrivera à échéance, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Sources de financement ».

- Les autres engagements, notamment les contrats de location-exploitation et les engagements d'achat de matériel et d'autres infrastructures de réseau, ainsi que les éventualités, sont présentés aux notes 20 et 23 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ainsi qu'aux notes des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés trimestriels que nous avons publiés en 2007.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau et pris divers engagements d'achat aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Des renseignements au sujet du montant des paiements futurs estimatifs aux termes de ces arrangements sont présentés en détail à la note 20 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ainsi qu'aux notes des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés trimestriels que nous avons publiés en 2007. Des renseignements sur notre dette à long terme sont précisés à la note 12 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ainsi qu'aux notes des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés trimestriels que nous avons publiés en 2007.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. Au cours de l'exercice, nous avons modifié la convention, ce qui s'est traduit par une augmentation du montant maximal des créances que nous pouvons céder à la fiducie, lequel est passé de 125,0 M\$ à 220,0 M\$. Grâce à cette augmentation, nous avons été en mesure de céder davantage de créances et nous avons touché un produit net en espèces de 100,0 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ainsi qu'aux notes des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés trimestriels que nous avons publiés en 2007.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Plus de détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 18 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ainsi qu'aux notes des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés trimestriels que nous avons publiés en 2007. Au 31 décembre 2007, nous détenions des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait à 200,0 M\$. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable. Veuillez vous reporter à la rubrique « Dérivés sur taux d'intérêt » pour une analyse détaillée.

Opérations entre apparentés

BCE, Bell Canada et le Fonds demeurent nos principaux apparentés. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ainsi qu'aux notes des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés trimestriels que nous avons publiés en 2007.

Principales conventions comptables

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de l'adoption, le 1^{er} janvier 2007, des chapitres 1530, 3251, 3855, 3862, 3863 et 3865 du *Manuel de l'ICCA*, lesquels ont trait au résultat étendu, aux instruments financiers et aux couvertures. Veuillez vous reporter à la rubrique « Instruments financiers » de la note 1 de nos états financiers

consolidés intermédiaires non vérifiés trimestriels que nous avons publiés en 2007 pour un aperçu des changements découlant de la mise en application de ces chapitres.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou notes d'orientation énoncées dans le *Manuel de l'ICCA*. Nous suivons ces modifications au fur et à mesure qu'elles sont proposées et nous apportons des modifications à nos conventions comptables et à l'information à fournir au besoin.

L'ICCA a publié le chapitre 3031, intitulé « Stocks », pour remplacer le chapitre 3030 du même nom, qui établit de nouvelles normes d'évaluation et de comptabilisation des stocks, ainsi que les informations à fournir à leur égard. Le chapitre 3031 est entièrement aligné sur les Normes internationales d'information financière. Au nombre des différences les plus importantes figurent l'élimination de la méthode de calcul du coût du dernier entré, premier sorti, les types de coûts qui doivent être inclus dans le coût des stocks et la capacité d'effectuer la reprise de toute réduction de valeur antérieure. Les normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. Nous prévoyons que ce changement n'aura aucune incidence importante.

L'ICCA a publié le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes relatives aux informations à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Ces normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Comme les normes se rapportent seulement aux exigences en matière d'informations à fournir, ce chapitre n'aura aucune incidence sur nos résultats financiers.

Il n'y a eu aucune modification de convention comptable ou de note d'orientation concernant la comptabilité qui a donné lieu à des changements comptables au cours du quatrième trimestre de 2007 comparativement aux autres périodes de 2007.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les informations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion sont fondées sur bon nombre d'hypothèses que nous avons jugées raisonnables au 5 février 2008. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, nous avons présenté les principales hypothèses formulées pour préparer les informations prospectives liées au rendement financier et d'exploitation que nous prévoyons pour 2007. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives aux marchés, financières et opérationnelles s'appliquant à l'exercice 2007 qui n'ont pas subi de modifications importantes au cours de l'exercice et jusqu'au 5 février 2008, à l'exception des éléments suivants :

- Au cours du troisième trimestre de 2007, nous prévoyions émettre des billets à moyen terme d'un montant maximal de 300 M\$; cependant, nous avons déterminé que la conjoncture des marchés n'était pas propice à une telle émission. Par conséquent, cette partie de notre financement demeure sous forme de dette à taux variable, et le taux des acceptations bancaires est couvert au moyen de swaps de taux d'intérêt fixe-variable dont le montant nominal totalise 200 M\$. Le coût supplémentaire du financement à court terme engagé en raison de la hausse des écarts de taux d'intérêt sur le marché a été négligeable par rapport aux cibles que nous avons établies en février 2007.
- Nous présumons désormais que le niveau normalisé des impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie sera de néant à partir du troisième trimestre de 2007, reflétant l'entrée en vigueur future prévue de toutes les éliminations de taux d'imposition sur le capital provinciales annoncées antérieurement dans les provinces où nous exerçons nos activités. Ce changement a ajouté environ 3,5 M\$ à notre encaisse distribuable déclarée en 2007.

Les lecteurs sont priés de consulter notre avis concernant les informations prospectives daté du 5 février 2008, disponible au www.bell.aliant.ca et sur www.sedar.com et intégré par renvoi dans le présent rapport de gestion, pour un aperçu des principales hypothèses que nous avons émises au moment de la préparation de nos lignes directrices pour 2008, ainsi que pour une description des risques qui pourraient influencer sur nos activités et sur nos résultats.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale à la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit chercher à comprendre et à gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour les porteurs de parts du Fonds. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à notre avis concernant les informations prospectives daté du 5 février 2008 pour consulter la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. La liste des risques présentée ci-après n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, peu d'incidence sur nos activités consolidées.

À l'exception des éventualités juridiques décrites à la rubrique suivante, nous n'avons pas noté de changements importants de la nature des risques auxquels nos activités courantes sont exposées, laquelle est décrite dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Compte tenu des changements importants de la conjoncture des marchés financiers publics au cours des derniers mois, nous avons présenté une mise à jour de l'analyse du risque d'illiquidité et de marché auquel nous sommes exposés, comme l'indique le rapport de gestion intermédiaire publié en 2007. Enfin, nous présentons une mise à jour du cadre réglementaire et de l'état de la concurrence à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Conjoncture des marchés financiers publics

Depuis le troisième trimestre de 2007, le marché du papier commercial et le marché public des emprunts à terme au Canada ont connu diverses perturbations au chapitre des activités normales du marché et un élargissement considérable des écarts de taux d'intérêt appliqués au crédit aux entreprises. Un resserrement des liquidités s'est produit lorsque nombre d'émetteurs de papier commercial n'ont pu émettre du nouveau papier commercial à l'arrivée à échéance de titres de créance en cours, ni financer leur croissance. De nombreux émetteurs ont été forcés d'avoir recours aux facilités bancaires de secours plutôt qu'au papier commercial, alors que d'autres ne disposaient pas nécessairement de sources de financement de substitution garanties.

Nous n'aurions pu prévoir les événements particuliers qui ont entraîné cette situation; cependant, nos politiques de gestion des risques tiennent compte des perturbations possibles des marchés financiers et des périodes éventuelles de resserrement de la disponibilité du crédit. Nous dépendons des marchés financiers et du marché des prêts commerciaux pour financer nos activités. Par conséquent, nos efforts de gestion du risque comprennent la diversification des sources de financement, le recours aux banques à charte canadiennes comme contreparties et aux fournisseurs de liquidités dans le cadre de nos couvertures et de nos programmes de titrisation, le maintien d'une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaires de secours afin de soutenir notre programme de papier commercial, l'établissement de restrictions à l'égard des émetteurs, des cotes et des contreparties à l'égard de nos placements sur le marché monétaire et la diversification adéquate des placements de nos régimes de retraite. Ces mesures nous ont permis d'éviter toute incidence négative importante de la conjoncture récente.

Cependant, si cette conjoncture persiste pour une longue période ou si sa portée s'élargit, ou encore si d'autres perturbations se font sentir sur les marchés des capitaux, nous pourrions subir une hausse des coûts ou une incapacité à obtenir du financement lorsque nous en aurons besoin pour croître ou rembourser la dette arrivant à échéance. S'il nous est impossible de recueillir les capitaux dont nous avons besoin, nous pourrions

devoir limiter nos dépenses en immobilisations actuelles, limiter nos investissements dans de nouvelles entreprises, ou vendre ou céder autrement des actifs. Toutes ces mesures pourraient avoir une incidence négative considérable sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et sur nos perspectives de croissance.

Éventualités

Les faits nouveaux ayant trait aux litiges durant le quatrième trimestre, terminé le 31 décembre 2007, sont les suivants :

Le 9 août 2004, une poursuite a été déposée en Saskatchewan contre plusieurs fournisseurs canadiens de services sans fil ou de téléphonie cellulaire, y compris contre l'une de nos sociétés remplacées, soit Aliant Telecom Inc., par plusieurs clients présumés ou anciens clients des défendeurs. Dans la requête, les plaignants prétendaient notamment qu'il y avait eu rupture de contrat, fausse représentation, négligence, collusion et manquement aux obligations d'ordre réglementaire en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) relativement aux frais d'accès au réseau facturés par les défendeurs à leurs clients, et ils poursuivaient pour dommages-intérêts non définis. Le 17 septembre 2007, la Cour a autorisé le recours collectif aux plaignants. Le 19 décembre 2007, une audience a eu lieu afin que les parties présentent leurs propositions relatives à la forme adéquate de l'ordonnance. Les parties attendent la décision de la Cour quant à la forme de l'ordonnance, mais nous avons l'intention, une fois que la forme de l'ordonnance autorisant le recours collectif sera réglée, d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de la décision accordant le recours collectif.

Le 18 décembre 2007, notre litige avec Emera Incorporated (auparavant, Nova Scotia Power Holdings Inc.) relativement à un contrat de services que nous avons résilié plus tôt que prévu a été réglé. Ce règlement permet de rétablir une relation contractuelle solide avec cet important client.

Mesures financières non définies par les PCGR

Lorsqu'il en est fait mention dans le présent rapport de gestion, les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation et le BAIIA ont été retraités pour tenir compte des résultats historiques pro forma comme si Placements Bell Aliant, s.e.c. avait existé tout au long de l'exercice 2006. À notre avis, la présentation de ces mesures financières non définies par les PCGR permet une comparaison et une analyse d'un exercice à l'autre plus significatives.

Les termes « produits d'exploitation pro forma », « bénéfice d'exploitation », « bénéfice d'exploitation pro forma », « BAIIA », « BAIIA pro forma », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Produits d'exploitation pro forma, bénéfice d'exploitation et bénéfice d'exploitation pro forma

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes. Les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation et au bénéfice d'exploitation ajustés pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005 et appliqué tout au long de l'exercice 2006. Par conséquent, les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation ou au bénéfice d'exploitation de la société remplacée, Aliant, exclusion faite des produits d'exploitation ou du bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., y compris les produits d'exploitation ou le bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des produits d'exploitation et des produits d'exploitation pro forma, des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation de même que du bénéfice d'exploitation et du bénéfice d'exploitation pro forma sur une base consolidée.

	2006				
	Total	T4	T3	T2	T1
Produits d'exploitation, données présentées	2 684,3 \$	837,3 \$	802,8 \$	516,5 \$	527,7 \$
Activités sans fil d'Aliant et de DownEast Ltd.	(194,3)	-	(7,4)	(95,9)	(91,0)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	623,4	-	22,8	304,1	296,5
Groupe Bell Nordiq Inc.	189,3	-	7,0	92,0	90,3
Éliminations intersociétés	(3,5)	-	(0,1)	(1,8)	(1,6)
Produits d'exploitation pro forma	3 299,2 \$	837,3 \$	825,1 \$	814,9 \$	821,9 \$

	2007					2006				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Produits d'exploitation	3 373,4 \$	858,7 \$	837,9 \$	825,4 \$	851,4 \$	2 684,3 \$	837,3 \$	802,8 \$	516,5 \$	527,7 \$
Charges	2 858,0	713,0	695,6	769,6	679,8	2 133,5	651,4	618,4	424,8	438,9
Bénéfice d'exploitation, données présentées	515,4 \$	145,7 \$	142,3 \$	55,8 \$	171,6 \$	550,8 \$	185,9 \$	184,4 \$	91,7 \$	88,8 \$
Activités sans fil d'Aliant et de DownEast Ltd.	-	-	-	-	-	(94,7)	-	(4,7)	(45,1)	(44,9)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	-	-	-	-	-	215,2	-	12,3	104,4	98,5
Groupe Bell Nordiq Inc.	-	-	-	-	-	61,2	-	2,2	29,8	29,2
Bénéfice d'exploitation pro forma	515,4 \$	145,7 \$	142,3 \$	55,8 \$	171,6 \$	732,5 \$	185,9 \$	194,2 \$	180,8 \$	171,6 \$

Nous utilisons les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma, entre autres mesures, pour évaluer notre rendement d'exploitation comme si nous avions existé tout au long de l'exercice 2006, ce qui permet une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA et BAIIA pro forma

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts sur les bénéfices. Le BAIIA pro forma correspond au BAIIA ajusté pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005 et appliqué tout au long de l'exercice 2006. Par conséquent, le BAIIA pro forma correspond au BAIIA de la société remplacée, Aliant, exclusion faite du BAIIA se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., mais y compris le BAIIA se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation au BAIIA et du BAIIA au BAIIA pro forma sur une base consolidée.

	2007					2006				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Bénéfice d'exploitation	515,4 \$	145,7 \$	142,3 \$	55,8 \$	171,6 \$	550,8 \$	185,9 \$	184,4 \$	91,7 \$	88,8 \$
Ajouter :										
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	131,6	47,8	26,0	28,3	29,5	99,7	25,9	26,0	23,6	24,2
Amortissement	775,8	171,5	183,3	273,1	147,9	483,8	151,9	141,4	91,8	98,7
Frais de restructuration et autres frais	27,4	5,2	20,8	0,9	0,5	13,2	0,2	3,8	8,9	0,3
BAIIA, données présentées	1 450,2 \$	370,2 \$	372,4 \$	358,1 \$	349,5 \$	1 147,5 \$	363,9 \$	355,6 \$	216,0 \$	212,0 \$
Activités sans fil d'Aliant et de DownEast Ltd.	-	-	-	-	-	(120,5)	-	(4,7)	(58,0)	(57,8)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	-	-	-	-	-	327,1	-	12,4	160,3	154,4
Groupe Bell Nordiq Inc.	-	-	-	-	-	92,6	-	3,4	44,9	44,3
BAIIA pro forma	1 450,2 \$	370,2 \$	372,4 \$	358,1 \$	349,5 \$	1 446,7 \$	363,9 \$	366,7 \$	363,2 \$	352,9 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts sur les bénéfices, de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Nous utilisons le BAIIA pro forma, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de Placements Bell Aliant, s.e.c. comme si cette dernière avait existé tout au long de l'exercice 2006. Le BAIIA et le BAIIA pro forma permettent une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA et le BAIIA pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- (i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés aux activités poursuivies de Placements Bell Aliant, s.e.c. qui sont disponibles aux fins de distribution;
- (ii) le montant des liquidités distribuables normalisées qui serait attribuable à la participation minoritaire dans des filiales sous contrôle (c.-à-d. Télébec et NorthernTel avant janvier 2007 et AMP avant septembre 2006) puisqu'il correspond à des liquidités qui ne sont pas disponibles aux fins de distribution;

- (iii) les dépenses en immobilisations;
- (iv) les ajustements aux flux de trésorerie et aux dépenses en immobilisations relatifs à la période antérieure au 7 juillet 2006, étant donné que cette période a trait aux activités d'Aliant.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul de cette mesure des liquidités distribuables normalisées incluent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect de clauses financières restrictives à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre les ajustements pour tenir compte des éléments suivants à nos liquidités distribuables normalisées :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), les primes au paiement anticipé de la dette, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Au troisième trimestre de 2007, nous avons déterminé que les coûts comptabilisés à l'égard du régime de parts différées à l'intention des dirigeants ne devraient pas être déduits des liquidités distribuables puisqu'ils seront ultérieurement réglés par le Fonds au moyen de l'émission de parts, plutôt qu'au moyen d'un paiement en espèces. Nous avons donc retraité les liquidités distribuables à compter du quatrième trimestre de 2006. Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de compte du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts en capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées dans le futur. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leur plus récent budget. Par conséquent, depuis le troisième trimestre de 2007, nous ne prévoyons aucune déduction pour impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux lois fiscales futures adoptées.

Nous ne sommes pas en mesure de calculer les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables à partir des flux de trésorerie avant le 7 juillet 2006 puisque les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation n'ont pas été retraités sur une base pro forma.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

	2007					2006				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 207,8	\$ 319,0	\$ 304,3	\$ 332,8	\$ 251,7	383,0	\$ 271,6	\$ 111,4		
Ajouter (déduire) :										
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	12,3	(0,1)	0,2	3,3	8,9	18,0	9,6	8,4		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(2,7)	(0,5)	0,7	(2,4)	(0,5)	0,1	0,1	-		
Ajustement des flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation pour la période allant du 1 ^{er} au 7 juillet	-	-	-	-	-	11,1	-	11,1		
Dépenses en immobilisations	(543,0)	(144,1)	(140,2)	(143,4)	(115,3)	(259,6)	(131,1)	(128,5)		
Ajustement des dépenses en immobilisations pour la période allant du 1 ^{er} au 7 juillet	-	-	-	-	-	(1,9)	-	(1,9)		
Part des porteurs sans contrôle dans les liquidités distribuables normalisées	-	-	-	-	-	(21,0)	(11,4)	(9,6)		
Liquidités distribuables normalisées	674,4	174,3	165,0	190,3	144,8	129,7	138,8	(9,1)		
Ajouter (déduire) :										
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :										
Primes au remboursement anticipé de la dette	-	-	-	-	-	147,8	-	147,8		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(40,8)	(23,5)	(2,7)	(41,3)	26,7	61,1	31,9	29,2		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(2,2)	(0,6)	(1,2)	1,1	(1,5)	(1,1)	(1,1)	-		
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	36,6	10,1	9,8	8,2	8,5	29,3	15,3	14,0		
Frais de restructuration et autres frais	27,4	5,2	20,8	0,9	0,5	4,0	0,2	3,8		
Impôts sur le capital dépassant les niveaux normalisés	5,8	(1,7)	1,7	2,4	3,4	6,5	3,5	3,0		
Autres ajustements :										
Charge (économie) d'impôts exigibles	(9,9)	-	(12,3)	(3,2)	5,6	(5,4)	(2,8)	(2,6)		
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	10,1	5,7	(3,5)	3,8	4,1	0,8	1,0	(0,2)		
Liquidités distribuables	701,4	\$ 169,5	\$ 177,6	\$ 162,2	\$ 192,1	372,7	\$ 186,8	\$ 185,9		

Puisque les données pro forma relatives au BAIIA sont disponibles pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, nous calculons également, aux fins de comparaison, les liquidités distribuables à partir du BAIIA ou du BAIIA pro forma, auquel nous ajoutons ou duquel nous déduisons tout élément de trésorerie qui n'a pas été pris en compte dans le BAIIA ou dans le BAIIA pro forma, mais qui est nécessaire aux fins d'exploitation au cours de la période considérée, y compris les éléments suivants :

- i) le montant de la capitalisation en espèces exigé à l'égard des coûts des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages sociaux complémentaires, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été déduits aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;
- ii) les ajustements apportés aux impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie afin de refléter le niveau normalisé auquel les impôts s'établiront lorsque les réductions des taux d'imposition provinciaux annoncées entreront en vigueur au cours des prochains exercices;
- iii) les charges ayant un effet sur la trésorerie engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma de Placements Bell Aliant, s.e.c.;
- iv) les intérêts débiteurs en espèces;
- v) les autres produits ou charges ayant un effet sur la trésorerie qui pourraient être générés ou engagés, dans la mesure où ils n'ont pas été inclus aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;
- vi) les ajustements effectués pour tenir compte de certains éléments non récurrents ou d'autres éléments de normalisation des charges;
- vii) la tranche de nos liquidités distribuables consolidées générées à l'intention de la part des porteurs sans contrôle dans nos filiales sous contrôle;

- viii) les dépenses en immobilisations;
- ix) la tranche de nos liquidités distribuables qui a été générée par les activités abandonnées.

Avant le 7 juillet 2006, la plupart des ajustements effectués correspondent aux résultats pro forma. Pour les périodes postérieures au 7 juillet 2006, tous les ajustements effectués aux fins du calcul des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Pour analyser les liquidités distribuables par rapport à celles des périodes antérieures, nous avons préparé le tableau suivant, qui présente un rapprochement du BAIIA ou du BAIIA pro forma et des liquidités distribuables.

	2007					2006 ¹⁰⁾				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
BAIIA/BAIIA pro forma	1 450,2 \$	370,2 \$	372,4 \$	358,1 \$	349,5 \$	1 446,7 \$	363,9 \$	366,7 \$	363,2 \$	352,9 \$
Capitalisation en espèces du coût des services rendus au cours de la période en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets ¹⁾	(68,1)	(17,6)	(17,2)	(16,9)	(16,4)	(63,4)	(16,5)	(16,3)	(14,7)	(15,9)
Ajustements pro forma non pris en compte dans le BAIIA avant le troisième trimestre de 2006 ²⁾	-	-	-	-	-	2,8	-	-	1,4	1,4
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie inclus dans le BAIIA ³⁾	9,3	(1,7)	1,7	4,2	5,1	10,5	5,2	4,7	0,3	0,3
Éléments non récurrents ²⁰⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges du Fonds ⁴⁾	(5,5)	(1,2)	(1,1)	(2,3)	(0,9)	(1,0)	(1,0)	-	-	-
Part des porteurs sans contrôle ⁵⁾	-	-	-	-	-	(65,3)	(16,8)	(14,5)	(17,4)	(16,6)
	1 385,9	349,7	355,8	343,1	337,3	1 330,3	334,8	340,6	332,8	322,1
Autres produits (charges) ⁶⁾	0,3	1,9	(1,5)	(0,7)	0,6	1,0	2,9	(0,4)	(0,8)	(0,7)
Intérêts débiteurs ⁷⁾	(150,6)	(37,9)	(36,7)	(38,3)	(37,7)	(138,5)	(32,3)	(34,6)	(35,0)	(36,6)
Impôts sur le capital normalisés ³⁾	(3,5)	-	-	(1,8)	(1,7)	(6,8)	(1,7)	(1,7)	(1,7)	(1,7)
Dépenses en immobilisations ⁸⁾	(543,0)	(144,1)	(140,2)	(143,4)	(115,3)	(496,9)	(126,5)	(126,4)	(136,0)	(108,0)
Liquidités distribuables liées aux activités abandonnées ⁹⁾	12,3	(0,1)	0,2	3,3	8,9	33,8	9,6	8,4	8,2	7,6
Liquidités distribuables	701,4 \$	169,5 \$	177,6 \$	162,2 \$	192,1 \$	722,9 \$	186,8 \$	185,9 \$	167,5 \$	182,7 \$

- 1) La tranche de la capitalisation requise pour la charge nette au titre des avantages sociaux qui dépasse le coût des services rendus au cours de l'exercice sera capitalisée par les réserves de liquidités ou par des emprunts.
- 2) Les ajustements pro forma concernent le mode d'exploitation futur de Placements Bell Aliant, s.e.c., plus précisément une entente d'impartition relative aux services sans fil avec Bell Canada et l'élimination de certains coûts de société ouverte du Fonds de revenu Bell Nordiq. Après le 7 juillet 2006, ces ajustements ne sont pas nécessaires puisque les éléments sont pris en compte dans les résultats réels.
- 3) Le BAIIA et le BAIIA pro forma sont présentés déduction faite des charges pour certains impôts sur le capital. Ces éléments sont rajoutés dans le rapprochement des liquidités distribuables parce que seul un niveau normalisé de ces impôts ayant un effet sur la trésorerie (qui vise à tenir compte de l'annonce des réductions futures de taux) est déduit dans le calcul de nos liquidités distribuables. Le reste de ces impôts effectivement payés sera financé par les réserves de liquidités ou des emprunts. Depuis le troisième trimestre de 2007, nous ne déduisons aucun montant pour impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie normalisés, les provinces où nous exerçons nos activités ayant annoncé l'élimination prévue des impôts sur le capital.
- 4) Représente les charges ayant un effet sur la trésorerie du Fonds de revenu Bell Aliant, autres que les intérêts débiteurs. Se reporter à la note 7 ci-dessous.
- 5) Pour les périodes antérieures au premier trimestre de 2007 et au troisième trimestre de 2006, respectivement, les quote-parts du BAIIA de Télébec et de NorthernTel et du BAIIA d'AMP attribuables à la part des porteurs sans contrôle dans ces entreprises ne sont pas disponible pour le Fonds aux fins du calcul des liquidités distribuables; par conséquent, elles sont déduites.
- 6) Représente la tranche des autres produits et charges ayant un effet sur la trésorerie. Les pertes et les frais relatifs à notre programme de titrisation de créances sont inclus dans les autres charges. De plus, dans la mesure où les autres éléments du bénéfice net comprennent des montants sans effet sur la trésorerie (comme l'amortissement ou les coûts du régime de parts différées), ils sont exclus des liquidités distribuables de la période.
- 7) Pour les périodes postérieures au deuxième trimestre de 2006, représente les intérêts débiteurs en espèces réels excluant la tranche attribuable aux porteurs minoritaires de Télébec et NorthernTel (avant le premier trimestre de 2007) et d'AMP (avant le troisième trimestre de 2006), et comprend les intérêts débiteurs du Fonds. Pour les périodes antérieures au troisième trimestre de 2006, représente l'estimation, par la direction, des intérêts débiteurs, en supposant que les emprunts totaliseront 2,6 G\$ pour Bell Aliant, s.e.c. et un taux d'intérêt estimatif de 5,5 %. Les intérêts débiteurs incluent également la quote-part de Placements Bell Aliant, s.e.c. dans les intérêts débiteurs pour Télébec et NorthernTel et AMP.
- 8) Pour les périodes postérieures au deuxième trimestre de 2006, représente les dépenses en immobilisations excluant la tranche attribuable aux porteurs minoritaires de Télébec et NorthernTel (avant le premier trimestre de 2007) et d'AMP (avant le troisième trimestre de 2006). Pour les périodes antérieures au troisième trimestre de 2006, représente l'estimation par la direction, des dépenses en immobilisations pro forma de Placements Bell Aliant, s.e.c., comme si cette dernière exerçait ses activités depuis le 1^{er} janvier 2005.
- 9) Représente la part des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables liée aux activités abandonnées de SalesBridge Canada Inc. et d'Aliant Directory Services.
- 10) Les données des premier, deuxième et troisième trimestres de 2006 comprennent les ajustements pro forma.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables, qui reflètent toutes notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être considérablement, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux nouvelles lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiducies de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour mesurer notre capacité, ainsi que celles d'autres fiducies à capital variable, de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Information supplémentaire (non vérifiée)

Mode de préparation

L'information supplémentaire contenue dans les présentes correspond aux activités d'exploitation de Placements Bell Aliant, s.e.c., et du Fonds de revenu Bell Aliant. S'il y a lieu et lorsque c'est indiqué, les mesures financières utilisées aux exercices antérieurs en ce qui a trait aux produits d'exploitation, au bénéfice d'exploitation et au BAIIA ainsi qu'à certains renseignements statistiques ont été retraitées et sont désignées comme des données pro forma, et ce, afin de présenter des données comparatives comme si Placements Bell Aliant, s.e.c., avait exercé ses activités pendant tout l'exercice 2006. La présentation de résultats pro forma exige que la direction ait recours à certaines estimations et hypothèses. Le lecteur est prié de noter que ces informations supplémentaires ne sont pas vérifiées et que certaines des mesures présentées n'ont pas de sens normalisé selon les PCGR du Canada. Se reporter à la section « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Certains montants présentés à titre d'information supplémentaire ont été arrondis. Par conséquent, il est possible que la somme des montants des colonnes et des lignes ne corresponde pas aux totaux présentés.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT Points saillants	2007					2006 ¹⁾				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Distributions										
Distributions déclarées	368,9 \$	89,5 \$	90,5 \$	92,9 \$	96,0 \$	163,0 \$	85,1 \$	77,9 \$		
Distributions déclarées par part du Fonds	2,813 \$	0,705 \$	0,705 \$	0,705 \$	0,698 \$	1,313 \$	0,685 \$	0,628 \$		
Capital des porteurs de parts (en milliers)										
Parts du Fonds détenues dans le public au début	124 116	127 095	130 801	135 196	124 116	124 121	124 119	124 121		
Parts émises (rachetées)	13 464	(1)	4	(3)	13 464	(5)	(3)	(2)		
Parts rachetées dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ²⁾	(10 630)	(144)	(3 710)	(4 392)	(2 384)	-	-	-		
Parts du Fonds détenues dans le public à la fin	126 950	126 950	127 095	130 801	135 196	124 116	124 116	124 119		
Parts échangeables détenues par BCE Inc./Bell Canada	100 374	100 374	100 374	100 374	100 374	100 374	100 374	100 374		
Parts différées (dilutives)	325	325	318	323	315	-	-	-		
Parts du Fonds après dilution totale à la fin	227 649	227 649	227 787	231 498	235 885	224 490	224 490	224 493		
Nombre moyen de parts en circulation – de base	130 431	126 952	128 960	133 200	132 723	124 119	124 118	124 121		
Nombre moyen de parts en circulation – après dilution totale	231 130	227 651	229 652	233 896	233 412	224 493	224 492	224 495		
Données du marché										
Capitalisation boursière ³⁾		6 699,71 \$	7 298,30 \$	7 257,46 \$	6 965,68 \$		6 052,20 \$	7 846,10 \$		
Cours du marché										
Haut		32,14 \$	32,42 \$	32,76 \$	30,06 \$		35,09 \$	35,95 \$		
Bas		28,21 \$	29,26 \$	29,53 \$	26,84 \$		26,41 \$	33,01 \$		
À la clôture		29,43 \$	32,04 \$	31,35 \$	29,53 \$		26,96 \$	34,95 \$		
Taux des distributions ⁴⁾		9,6 %	8,8 %	9,0 %	9,5 %		10,2 %	7,2 %		

¹⁾ Le Fonds a été constitué le 31 mars 2006, mais n'est entré en exploitation qu'à partir du 7 juillet 2006.

²⁾ Le 28 février 2007, le Fonds a amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant à l'occasion de racheter contre espèces, au cours du marché, un nombre maximal de 13 738 000 parts du Fonds aux fins d'annulation. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités arrive à échéance le 27 février 2008.

³⁾ Capitalisation boursière – nombre de parts du Fonds après dilution totale à la fin multiplié par le cours de clôture du marché.

⁴⁾ Taux des distributions – montant des distributions par part du Fonds déclarées divisé par le cours de clôture du marché. Ce calcul est annualisé.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT

Sommaire des résultats financiers trimestriels, données présentées

	2007					2006 ⁽¹⁾				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Bénéfice net										
Quote-part du produit tiré des placements	297,6 \$	106,7 \$	69,3 \$	46,8 \$	74,8 \$	120,5 \$	75,4 \$	45,1 \$		
Autres produits	2,6	0,1	0,6	1,9	-	-	-	-		
Total des produits	300,2	106,8	69,9	48,7	74,8	120,5	75,4	45,1		
Charges	7,5	1,2	1,1	3,2	2,0	1,0	1,0	-		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	292,7 \$	105,6 \$	68,8 \$	45,5 \$	72,8 \$	119,5 \$	74,4 \$	45,1 \$		
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	216,5	(0,5)	0,4	212,2	4,4	8,7	4,6	4,1		
Bénéfice net	509,2 \$	105,1 \$	69,2 \$	257,7 \$	77,2 \$	128,2 \$	79,0 \$	49,2 \$		
Bilan										
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2,1 \$	10,9 \$	127,9 \$	0,2 \$		0,7 \$	0,5 \$		
Distributions à recevoir		28,5	27,9	33,3	34,5		28,5	28,5		
Sommes à recevoir d'apparentés		3,0	1,5	0,5	4,5		-	-		
Total de l'actif à court terme		33,6	40,3	161,7	39,2		29,2	29,0		
Placements		4 290,50	4 271,00	4 291,40	4 587,10		4 106,10	4 111,60		
Total de l'actif		4 324,10	4 311,30	4 453,10	4 626,30		4 135,30	4 140,60		
Créditeurs et charges à payer		0,4 \$	0,7 \$	0,1 \$	0,1 \$		0,2 \$	-		
Distributions à verser		29,8	29,9	30,7	32,3		28,3	28,3		
Sommes à payer à des apparentés		-	-	0,6	208,0		0,9	-		
Total du passif à court terme		30,2	30,6	31,4	240,4		29,4	28,3		
Avoir des porteurs de parts		4 293,9	4 280,7	4 421,7	4 385,9		4 105,9	4 112,3		
Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts		4 324,1 \$	4 311,3 \$	4 453,1 \$	4 626,3 \$		4 135,3 \$	4 140,6 \$		
Flux de trésorerie										
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	292,7 \$	105,6 \$	68,8 \$	45,5 \$	72,8 \$	119,5 \$	74,4 \$	45,1 \$		
Produit tiré des placements à la valeur de consolidation	(297,6)	(106,7)	(69,3)	(46,8)	(74,8)	(120,5)	(75,4)	(45,1)		
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	2,2	0,6	1,2	(1,1)	1,5	1,1	1,1	-		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2,7)	(0,5)	0,7	(2,4)	(0,5)	0,1	0,1	-		
Remboursement d'un prêt à un apparenté	(200,9)	-	-	(200,9)	-	-	-	-		
Produit d'un prêt accordé par un apparenté	69,9	-	-	-	69,9	-	-	-		
Émission de parts	-	-	-	-	-	4141,0	-	4141,0		
Rachat de parts aux fins d'annulation	(330,2)	(4,6)	(117,1)	(137,6)	(70,9)	-	-	-		
Rachat de parts	(0,3)	(0,1)	-	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,3)	-		
Achat de parts aux termes du régime de réinvestissement des distributions	(13,0)	(3,3)	(3,2)	(3,3)	(3,2)	(5,9)	(3,6)	(2,3)		
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts	(354,4)	(86,3)	(88,1)	(91,2)	(88,8)	(128,8)	(81,5)	(47,3)		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(828,9)	(94,3)	(208,4)	(433,1)	(93,1)	4 006,0	(85,4)	4 091,4		
Distributions en espèces reçues liées aux placements à la valeur de consolidation	372,1	86,0	90,7	102,3	93,1	135,6	85,5	50,1		
Remboursement de capital	460,9	-	-	460,9	-	-	-	-		
Augmentation des placements	-	-	-	-	-	(4 141,0)	-	(4 141,0)		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	833,0	86,0	90,7	563,2	93,1	(4 005,4)	85,5	(4 090,9)		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie liée aux activités poursuivies	1,4	(8,8)	(117,0)	127,7	(0,5)	0,7	0,2	0,5		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	0,7	10,9	127,9	0,2	0,7	-	0,5	-		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2,1 \$	2,1 \$	10,9 \$	127,9 \$	0,2 \$	0,7 \$	0,7 \$	0,5 \$		

PLACEMENTS BELL ALIANT, S.E.C.
Points saillants

	2007					2006 ^{5), 6)}				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Mesures financières⁵⁾										
Produits d'exploitation ⁷⁾	3 373,4 \$	858,7 \$	837,9 \$	825,4 \$	851,4 \$	3 299,2 \$	837,3 \$	825,1 \$	814,9 \$	821,9 \$
BAIIA ⁷⁾	1 450,2 \$	370,2 \$	372,4 \$	358,1 \$	349,5 \$	1 446,7 \$	363,9 \$	366,7 \$	363,2 \$	352,9 \$
Marge sur BAIIA ⁷⁾	43,0 %	43,1 %	44,4 %	43,4 %	41,1 %	43,9 %	43,5 %	44,4 %	44,6 %	42,9 %
Bénéfice d'exploitation ⁷⁾	515,4 \$	145,7 \$	142,3 \$	55,8 \$	171,6 \$	732,5 \$	185,9 \$	194,2 \$	180,8 \$	171,6 \$
Croissance du trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice antérieur										
Produits d'exploitation ⁷⁾	74,2 \$	21,4 \$	12,8 \$	10,5 \$	29,5 \$	45,2 \$	15,2 \$	13,7 \$	9,4 \$	6,9 \$
	2,2 %	2,6 %	1,6 %	1,3 %	3,6 %	1,4 %	1,8 %	1,7 %	1,2 %	0,8 %
BAIIA ⁷⁾	3,5 \$	6,3 \$	5,7 \$	(5,1) \$	(3,4) \$	2,9 \$	(3,7) \$	3,8 \$	2,8 \$	- \$
	0,2 %	1,7 %	1,6 %	(1,4) %	(1,0) %	0,2 %	(1,0) %	1,0 %	0,8 %	0,0 %
Marge sur BAIIA ⁷⁾	(0,9) %	(0,4) %	0,0 %	(1,2) %	(1,8) %	(0,6) %	(1,2) %	(0,3) %	(0,1) %	(0,4) %
	(2,0) %	(0,9) %	0,0 %	(2,7) %	(4,2) %	(1,4) %	(2,7) %	(0,7) %	(0,2) %	(0,9) %
Bénéfice d'exploitation ⁷⁾	(217,1) \$	(40,2) \$	(51,9) \$	(125,0) \$	0,0 \$	2,8 \$	(2,1) \$	10,2 \$	(0,5) \$	(4,8) \$
	(29,6) %	(21,6) %	(26,7) %	(69,1) %	0,0 %	0,4 %	(1,1) %	5,5 %	(0,3) %	(2,7) %
Statistiques d'exploitation⁵⁾										
Services d'accès réseau		3 201 805	3 244 087	3 264 763	3 286 945		3 309 244	3 346 724	3 359 106	3 364 493
Diminution nette des services d'accès réseau au cours de la période	(107 439)	(42 282)	(20 676)	(22 182)	(22 299)	(66 414)	(37 480)	(12 382)	(5 387)	(11 165)
En pourcentage au cours de la période	(3,2) %	(1,3) %	(0,6) %	(0,7) %	(0,7) %	(2,0) %	(1,1) %	(0,4) %	(0,2) %	(0,3) %
Clientèle des services Internet haute vitesse		688 713	665 409	642 434	620 517		588 238	559 170	530 528	509 940
Augmentation nette de la clientèle des services Internet haute vitesse au cours de la période	100 475	23 304	22 975	21 917	32 279	113 641	29 068	28 642	20 588	35 343
En pourcentage au cours de la période	17,1 %	3,5 %	3,6 %	3,5 %	5,5 %	23,9 %	5,2 %	5,4 %	4,0 %	7,4 %
Mesures liées aux flux de trésorerie⁵⁾										
Dépenses en immobilisations	543,0 \$	144,1 \$	140,2 \$	143,4 \$	115,3 \$	517,5 \$	131,1 \$	132,2 \$	142,1 \$	112,1 \$
Intensité du capital ⁸⁾	16,1 %	16,8 %	16,7 %	17,4 %	13,5 %	15,7 %	15,7 %	16,0 %	17,4 %	13,6 %
Liquidités distribuables ⁷⁾	701,4 \$	169,5 \$	177,6 \$	162,2 \$	192,1 \$	722,9 \$	186,8 \$	185,9 \$	167,5 \$	182,7 \$
Liquidités distribuables par part du Fonds ⁹⁾	3,035 \$	0,745 \$	0,773 \$	0,694 \$	0,823 \$	3,220 \$	0,832 \$	0,828 \$	0,746 \$	0,814 \$
Distributions déclarées ¹⁰⁾	651,1 \$	160,1 \$	161,3 \$	163,5 \$	166,2 \$	602,4 \$	153,8 \$	141,0 \$	153,8 \$	153,8 \$
Ratio de distribution ¹¹⁾	92,8 %	94,5 %	90,8 %	100,8 %	86,5 %	83,3 %	82,3 %	75,8 %	91,8 %	84,2 %
Croissance du trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice antérieur										
Liquidités distribuables ⁷⁾	(21,5) \$	(17,3) \$	(8,3) \$	(5,3) \$	9,4 \$	12,2 \$	(2,2) \$	14,8 \$	(0,8) \$	0,4 \$
	(3,0) %	(9,3) %	(4,5) %	(3,2) %	5,1 %	1,7 %	(1,2) %	8,6 %	(0,5) %	0,2 %

⁵⁾ Les mesures financières, les statistiques d'exploitation et les mesures liées aux flux de trésorerie des premier, deuxième et troisième trimestres de 2006 sont des résultats pro forma puisqu'elles comportent des ajustements pro forma. Veuillez vous reporter à la section « Mesures financières non définies par les PCGR » pour un rapprochement des résultats déclarés avec les résultats pro forma des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

⁶⁾ En 2007, nous avons commencé à présenter Aliant Directory Services à titre d'activités abandonnées, conformément aux PCGR du Canada. Par conséquent, l'information financière de 2006 a été retraitée.

⁷⁾ Les termes produits d'exploitation pro forma, BAIIA, BAIIA pro forma, bénéfice d'exploitation, bénéfice d'exploitation pro forma et liquidités distribuables n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR du Canada. Veuillez vous reporter à la section « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition de ces termes et un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables selon les PCGR.

⁸⁾ Intensité du capital – dépenses en immobilisations divisées par les produits d'exploitation.

⁹⁾ Liquidités distribuables par part du Fonds – liquidités distribuables divisées par le nombre moyen de parts du Fonds en circulation après dilution totale. Les nombres par part sont fondés sur une estimation de 224 495 000 parts du Fonds après dilution pour les périodes antérieures au troisième trimestre de 2006.

¹⁰⁾ Pour les périodes antérieures au troisième trimestre de 2006, les distributions déclarées sont fondées sur les estimations, par la direction, du montant qui aurait été versé si le Fonds avait exercé ses activités depuis le 1^{er} janvier 2005 et s'était conformé à la politique de distribution actuelle. Les distributions en espèces selon ce barème n'incluent pas un montant de 1,8 M\$ en dividendes versés aux actionnaires minoritaires d'Atlantic Mobility (AMP) avant le troisième trimestre de 2006, mais incluent les distributions déclarées à Bell Canada et à BCE sur des parts échangeables en parts du Fonds.

¹¹⁾ Ratio de distribution – distributions déclarées divisées par les liquidités distribuables.

PLACEMENTS BELL ALIANT, S.E.C.

Sommaire des résultats financiers trimestriels, données présentées

	2007					2006 ⁽¹⁾				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Bénéfice net										
Produits d'exploitation	3 373,4 \$	858,7 \$	837,9 \$	825,4 \$	851,4 \$	2 684,3 \$	837,3 \$	802,8 \$	516,5 \$	527,7 \$
Charges	1 923,2	488,5	465,5	467,3	501,9	1 536,8	473,4	447,2	300,5	315,7
BAIIA⁽¹⁾	1 450,2	370,2	372,4	358,1	349,5	1 147,5	363,9	355,6	216,0	212,0
Amortissement	775,8	171,5	183,3	273,1	147,9	483,8	151,9	141,4	91,8	98,7
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	131,6	47,8	26,0	28,3	29,5	99,7	25,9	26,0	23,6	24,2
Frais de restructuration et autres frais	27,4	5,2	20,8	0,9	0,5	13,2	0,2	3,8	8,9	0,3
Bénéfice d'exploitation ⁽⁷⁾	515,4	145,7	142,3	55,8	171,6	550,8	185,9	184,4	91,7	88,8
Autres charges (produits)	0,2	1,9	(4,3)	0,4	2,2	(2 768,5)	(1,9)	(2 780,3)	1,3	12,4
Intérêts débiteurs	158,5	38,9	38,5	41,7	39,4	108,0	37,1	37,1	16,0	17,8
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(120,9)	(60,7)	(8,8)	(46,8)	(4,6)	236,7	234,2	(46,2)	25,9	22,8
Part des porteurs sans contrôle	158,9	47,5	44,2	15,6	51,6	93,9	49,1	43,7	0,6	0,5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	318,7	118,1	72,7	44,9	83,0	2 880,7	(132,6)	2 930,1	47,9	35,3
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées ⁽¹²⁾	265,6	(0,7)	0,5	260,3	5,5	21,3	5,6	5,5	5,3	4,9
Bénéfice net (perte nette)	584,3 \$	117,4 \$	73,2 \$	305,2 \$	88,5 \$	2 902,0 \$	(127,0) \$	2 935,6 \$	53,2 \$	40,2 \$
Bilan										
Trésorerie et équivalents de trésorerie		48,1 \$	8,1 \$	30,3 \$	47,1 \$		100,5 \$	262,3 \$	71,9 \$	81,6 \$
Effet à recevoir d'un apparenté		-	-	-	200,9		38,9	37,5	-	-
Débiteurs		377,8	416,4	392,0	498,1		522,9	440,6	278,7	297,9
Autres actifs à court terme ⁽¹³⁾		84,1	86,3	93,1	180,6		151,7	102,1	84,0	58,7
Actifs à court terme		510,0	510,8	515,4	926,7		814,0	842,5	434,6	438,2
Immobilisations corporelles		3 730,1	3 714,9	3 713,2	3 706,4		3 744,8	3 710,2	1 772,8	1 763,0
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3 154,5	3 179,0	3 217,7	179,4		174,5	158,1	134,9	132,4
Dépenses en immobilisations		6 884,6	6 893,9	6 930,9	3 885,8		3 919,3	3 868,3	1 907,7	1 895,4
Autres actifs à long terme ⁽¹³⁾		83,4	81,1	102,2	87,3		117,0	172,0	112,3	70,1
Actif au titre des prestations constituées		363,9	382,5	381,6	380,6		379,3	236,3	275,7	268,0
Actifs incorporels à durée de vie illimitée		82,8	82,8	82,8	15,7		16,7	16,7	3,7	3,7
Écart d'acquisition		2 554,5	2 554,5	2 554,5	5 434,9		5 446,2	5 491,4	61,8	61,4
Autres actifs		3 084,6	3 100,9	3 121,1	5 918,5		5 959,2	5 916,4	453,5	403,2
Total de l'actif		10 479,2 \$	10 505,6 \$	10 567,4 \$	10 731,0 \$		10 692,5 \$	10 627,2 \$	2 795,8 \$	2 736,8 \$
Billets à payer à un apparenté		1,9 \$	10,5 \$	127,0 \$	-		-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer		400,8	394,5	361,5	329,4		359,9	356,7	227,1	201,4
Distributions à verser		52,0	51,5	56,9	58,1		55,0	54,8	-	-
Autres passifs à court terme ⁽¹³⁾		0,3	2,4	18,6	25,4		26,7	12,4	30,2	22,8
Dettes à court terme		216,7	202,3	103,7	5,6		8,5	151,0	-	2,7
Tranche à court terme de la dette à long terme		59,8	57,9	59,3	9,2		109,2	10,6	7,5	108,4
Passif à court terme		731,5	719,1	727,0	427,7		559,3	585,5	264,8	335,3
Dettes à long terme		2 513,8	2 503,6	2 505,3	2 962,7		2 702,0	2 799,2	1 050,0	750,3
Passif au titre des prestations constituées		410,5	409,1	409,1	405,0		399,1	212,8	183,6	182,8
Autres passifs ⁽¹³⁾		477,4	534,7	541,8	248,4		276,4	31,8	39,6	44,8
Part des porteurs sans contrôle ⁽¹⁴⁾		1 829,6	1 845,7	1 862,1	1 907,1		1 919,1	1 929,5	6,7	6,1
Autres passifs		5 231,3	5 293,1	5 318,3	5 523,2		5 296,6	4 973,3	1 284,9	984,0
Avoir des porteurs de parts / capitaux propres		4 516,4	4 493,4	4 522,1	4 780,1		4 836,6	5 068,4	1 246,1	1 417,5
Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts / des capitaux propres		10 479,2 \$	10 505,6 \$	10 567,4 \$	10 731,0 \$		10 692,5 \$	10 627,2 \$	2 795,8 \$	2 736,8 \$

⁽¹²⁾ Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées – comprend principalement Aliant Directory Services; un gain à la cession après impôts de 258,2 M\$ a été constaté en 2007.

⁽¹³⁾ Les soldes d'impôts futurs des trimestres antérieurs ont été reclassés par suite de l'étalement des revenus des sociétés en commandite pour 2006 à des fins fiscales.

⁽¹⁴⁾ Part des porteurs sans contrôle – comprend principalement la participation de 35,9 % dans Bell Aliant, s.e.c. dont BCE et Bell Canada sont les propriétaires réels et la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel détenue indirectement par le Fonds depuis le premier trimestre de 2007.

PLACEMENTS BELL ALIANT, S.E.C.

Sommaire des résultats financiers trimestriels, données présentées

	2007					2006 ⁽⁵⁾				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Flux de trésorerie										
Bénéfice net provenant des activités poursuivies	318,7 \$	118,1 \$	72,7 \$	44,9 \$	83,0 \$	2 880,7 \$	(132,6) \$	2 930,1 \$	47,9 \$	35,3 \$
Amortissement	775,8	171,5	183,3	273,1	147,9	483,8	151,9	141,4	91,8	98,7
Charge (économie) d'impôts futurs	(111,0)	(60,7)	3,5	(43,6)	(10,2)	186,7	237,0	(43,6)	(4,9)	(1,8)
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	124,3	45,8	24,4	26,4	27,7	93,4	24,3	24,4	22,1	22,6
Financement des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(97,4)	(25,8)	(25,3)	(23,2)	(23,1)	(111,0)	(30,1)	(28,8)	(29,0)	(23,1)
Part des porteurs sans contrôle	158,9	47,5	44,2	15,6	51,6	93,9	49,1	43,7	0,6	0,5
Perte autre qu'en espèces liée aux instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	28,5	0,6	16,0	(1,2)	13,1
Gain à la cession d'unités d'exploitation et gain sur dilution	-	-	-	-	-	(2 950,6)	-	(2 950,6)	-	-
Autres	(2,3)	(0,9)	(1,2)	(1,7)	1,5	14,0	3,3	8,0	2,4	0,3
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	40,8	23,5	2,7	41,3	(26,7)	(127,3)	(31,9)	(29,2)	(12,6)	(53,6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 207,8	319,0	304,3	332,8	251,7	592,1	271,6	111,4	117,1	92,0
Produit net de la cession de créances	100,0	20,0	(10,0)	90,0	-	-	-	-	-	-
Produit net de l'émission de dettes à court terme	208,2	14,4	98,6	98,1	(2,9)	(3,1)	(142,9)	151,0	(2,6)	(8,6)
Produit (remboursement) de billets à payer à un apparenté	1,9	(8,6)	(116,5)	127,0	-	-	-	-	-	-
Produit de la dette à long terme	994,5	-	-	-	994,5	4 306,1	(1,6)	4 028,1	279,6	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 238,5)	(1,6)	(1,1)	(412,7)	(823,1)	(2 630,2)	(3,6)	(2 501,6)	(75,0)	(50,0)
Remboursement d'obligations au titre des contrats de location-acquisition	(7,5)	(1,8)	(2,7)	(1,0)	(2,0)	0,4	4,1	(1,4)	(1,2)	(1,1)
Remboursement de capital des associés	(460,9)	-	-	(460,9)	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés par des filiales aux porteurs sans contrôle	(242,7)	(61,9)	(60,5)	(60,5)	(59,8)	(100,0)	(61,4)	(38,6)	-	-
Distributions versées	(414,6)	(94,8)	(101,0)	(112,5)	(106,3)	(166,2)	(104,8)	(61,4)	-	-
Émission (rachat) d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	(7,4)	(1,2)	(0,6)	(9,8)	4,2
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-	-	-	(175,0)	-	-	(175,0)	-
Dividendes versés sur actions ordinaires et sur actions privilégiées	-	-	-	-	-	(117,6)	-	-	(40,7)	(76,9)
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net	(24,1)	-	6,4	-	(30,5)	(58,1)	-	(58,1)	-	-
Autres activités de financement	(4,1)	(0,5)	-	-	(3,6)	(8,1)	3,3	(10,2)	(1,2)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 087,8)	(134,8)	(186,8)	(732,5)	(33,7)	1 040,8	(308,1)	1 507,2	(25,9)	(132,4)
Achat d'immobilisations	(543,0)	(144,1)	(140,2)	(143,4)	(115,3)	(445,0)	(131,1)	(128,6)	(104,4)	(80,9)
Recouvrement (émission) de billets à recevoir d'un apparenté	-	-	-	200,9	(200,9)	-	-	-	-	-
Produit de la vente d'immobilisations	1,7	0,5	0,1	-	1,1	1,1	0,5	0,2	0,4	-
Regroupement d'entreprises, déduction faite de l'encaisse	-	-	-	-	-	(17,5)	-	(17,5)	-	-
Acquisition d'entreprises, déduction faite de l'encaisse	-	-	-	-	-	(1 250,2)	1,1	(1 251,3)	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(541,3)	(143,6)	(140,1)	57,5	(315,1)	(1 711,6)	(129,5)	(1 397,2)	(104,0)	(80,9)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(421,3)	40,6	(22,6)	(342,2)	(97,1)	(78,7)	(166,0)	221,4	(12,8)	(121,3)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	330,0	(0,6)	0,4	325,4	4,8	22,3	5,6	6,5	3,1	7,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	139,4	8,1	30,3	47,1	139,4	195,8	299,8	71,9	81,6	195,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	48,1 \$	48,1 \$	8,1 \$	30,3 \$	47,1 \$	139,4 \$	139,4 \$	299,8 \$	71,9 \$	81,6 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT, S.E.C.
Produits d'exploitation⁹⁾ et croissance

	2007 ¹⁵⁾					2006 ^{9), 15)}				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Services locaux et d'accès	1 430,9 \$	354,3 \$	361,4 \$	360,3 \$	354,9 \$	1 455,4 \$	362,6 \$	367,3 \$	364,1 \$	361,4 \$
Services interurbains	474,8	116,4	124,7	118,5	115,2	490,3	118,4	129,2	123,3	119,4
Services de données :										
Internet	344,9	89,1	85,5	86,2	84,1	312,8	82,7	79,5	77,1	73,5
Autres	377,6	95,2	98,7	89,3	94,4	361,0	96,1	89,5	90,2	85,2
Total des services de données	722,5	184,3	184,2	175,5	178,5	673,8	178,8	169,0	167,3	158,7
Technologies de l'information	140,1	38,9	30,9	35,6	34,7	128,2	35,7	31,4	30,2	30,9
Solutions matérielles	179,6	38,8	33,5	36,4	70,9	150,8	36,9	29,3	28,9	55,7
Total des services de TI	319,7	77,7	64,4	72,0	105,6	279,0	72,6	60,7	59,1	86,6
Sans fil	64,4	17,0	17,3	15,5	14,6	55,9	14,4	15,7	13,0	12,8
Autres produits :										
Atlantic Mobility Products	100,7	33,8	24,8	23,4	18,7	89,7	23,7	22,7	24,5	18,8
Innovatia	25,8	6,4	6,3	6,5	6,6	27,9	6,7	7,1	6,9	7,2
Ventes de produits	65,2	17,2	16,5	15,7	15,8	63,2	20,5	12,4	15,3	15,0
Locations	46,2	13,0	13,2	10,2	9,8	46,3	10,5	11,5	12,1	12,2
Autres	123,2	38,6	25,1	27,8	31,7	117,7	29,1	29,5	29,3	29,8
Total des autres produits	361,1	109,0	85,9	83,6	82,6	344,8	90,5	83,2	88,1	83,0
	3 373,4 \$	858,7 \$	837,9 \$	825,4 \$	851,4 \$	3 299,2 \$	837,3 \$	825,1 \$	814,9 \$	821,9 \$
Croissance du trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice antérieur										
Services locaux et d'accès	(24,5) \$	(8,3) \$	(5,9) \$	(3,8) \$	(6,5) \$	(13,3) \$	(5,6) \$	(3,5) \$	(4,4) \$	0,2 \$
	(1,7) %	(2,3) %	(1,6) %	(1,0) %	(1,8) %	(0,9) %	(1,5) %	(0,9) %	(1,2) %	0,1 %
Services interurbains	(15,5) \$	(2,0) \$	(4,5) \$	(4,8) \$	(4,2) \$	(38,6) \$	(9,3) \$	(6,4) \$	(10,5) \$	(12,4) \$
	(3,2) %	(1,7) %	(3,5) %	(3,9) %	(3,5) %	(7,3) %	(7,3) %	(4,7) %	(4,7) %	(9,4) %
Services de données :										
Internet	32,1 \$	6,4 \$	6,0 \$	9,1 \$	10,6 \$	51,5 \$	12,4 \$	12,6 \$	13,8 \$	12,7 \$
	10,3 %	7,7 %	7,5 %	11,8 %	14,4 %	19,7 %	17,6 %	18,8 %	21,8 %	20,9 %
Autres	16,6 \$	(0,9) \$	9,2 \$	(0,9) \$	9,2 \$	1,9 \$	4,0 \$	2,2 \$	(0,5) \$	(3,8) \$
	4,6 %	(0,9) %	10,3 %	(1,0) %	10,8 %	0,5 %	4,3 %	2,5 %	(0,6) %	(4,3) %
Total des services de données	48,7 \$	5,5 \$	15,2 \$	8,2 \$	19,8 \$	53,4 \$	16,4 \$	14,8 \$	13,3 \$	8,9 \$
	7,2 %	3,1 %	9,0 %	4,9 %	12,5 %	8,6 %	10,1 %	9,6 %	8,6 %	5,9 %
Technologies de l'information :										
Services de technologies de l'information	11,9 \$	3,2 \$	(0,5) \$	5,4 \$	3,8 \$	12,1 \$	6,7 \$	6,0 \$	(0,6) \$	0,0 \$
	9,3 %	9,0 %	(1,6) %	17,9 %	12,3 %	10,4 %	23,1 %	23,6 %	(1,9) %	-
Solutions matérielles	28,8 \$	1,9 \$	4,2 \$	7,5 \$	15,2 \$	13,9 \$	8,8 \$	0,7 \$	(1,5) \$	5,9 \$
	19,1 %	5,1 %	14,3 %	26,0 %	27,3 %	10,2 %	31,3 %	2,4 %	(4,9) %	11,8 %
Total des services de TI	40,7 \$	5,1 \$	3,7 \$	12,9 \$	19,0 \$	26,0 \$	15,5 \$	6,7 \$	(2,1) \$	5,9 \$
	14,6 %	7,0 %	6,1 %	21,8 %	21,9 %	10,3 %	27,1 %	12,4 %	(3,4) %	7,3 %
Sans fil	8,5 \$	2,6 \$	1,6 \$	2,5 \$	1,8 \$	4,5 \$	1,1 \$	0,2 \$	0,9 \$	2,3 \$
	15,2 %	18,1 %	10,2 %	19,2 %	14,1 %	8,8 %	8,3 %	1,3 %	7,4 %	21,9 %
Autres produits :										
Atlantic Mobility Products	11,0 \$	10,1 \$	2,1 \$	(1,1) \$	(0,1) \$	6,2 \$	0,2 \$	1,2 \$	4,2 \$	0,6 \$
	12,3 %	42,6 %	9,3 %	(4,5) %	(0,5) %	7,4 %	0,9 %	5,6 %	20,7 %	3,3 %
Innovatia	(2,1) \$	(0,3) \$	(0,8) \$	(0,4) \$	(0,6) \$	1,6 \$	0,5 \$	1,0 \$	1,6 \$	(1,5) \$
	(7,5) %	(4,5) %	(11,3) %	(5,8) %	(8,3) %	6,1 %	8,1 %	16,4 %	30,2 %	(17,2) %
Ventes de produits	2,0 \$	(3,3) \$	4,1 \$	0,4 \$	0,8 \$	1,5 \$	(1,1) \$	(1,5) \$	2,4 \$	1,7 \$
	3,2 %	(16,1) %	33,1 %	2,6 %	5,3 %	2,4 %	(5,1) %	(10,8) %	18,6 %	12,8 %
Locations	(0,1) \$	2,5 \$	1,7 \$	(1,9) \$	(2,4) \$	(8,7) \$	(2,7) \$	(2,2) \$	(1,5) \$	(2,3) \$
	(0,2) %	23,8 %	14,8 %	(15,7) %	(19,7) %	(15,8) %	(20,5) %	(16,1) %	(11,0) %	(15,9) %
Autres	5,5 \$	9,5 \$	(4,4) \$	(1,5) \$	1,9 \$	12,6 \$	0,2 \$	3,4 \$	5,5 \$	3,5 \$
	4,7 %	32,6 %	(14,9) %	(5,1) %	6,4 %	12,0 %	0,7 %	13,0 %	23,1 %	13,3 %
Total des autres produits	16,3 \$	18,5 \$	2,7 \$	(4,5) \$	(0,4) \$	13,2 \$	(2,9) \$	1,9 \$	12,2 \$	2,0 \$
	4,7 %	20,4 %	3,2 %	(5,1) %	(0,5) %	4,0 %	(3,1) %	2,3 %	16,1 %	2,5 %

¹⁵⁾ Nous avons reclassé les données des services locaux et d'accès, des autres services, des services Internet et les autres produits d'exploitation de tous les trimestres présentés antérieurement afin de refléter plus adéquatement leur nature.

PLACEMENTS BELL ALIANT, S.E.C.
Statistiques sur les produits d'exploitation

	2007					2006 ¹⁶⁾				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Services d'accès réseau										
Résidentiel		2 134 440	2 169 183	2 189 000	2 204 973		2 224 544	2 259 174	2 272 454	2 280 225
Commercial		1 067 365	1 074 904	1 075 763	1 081 972		1 084 700	1 087 550	1 086 652	1 084 268
Total		3 201 805	3 244 087	3 264 763	3 286 945		3 309 244	3 346 724	3 359 106	3 364 493
Diminution nette des services d'accès réseau	(107 439)	(42 282)	(20 676)	(22 182)	(22 299)	(66 414)	(37 480)	(12 382)	(5 387)	(11 165)
Minutes d'interurbains (en milliers)	4 724 210	1 165 804	1 158 081	1 186 595	1 213 729	5 029 226	1 235 365	1 240 843	1 238 703	1 314 315
Produits d'exploitation par minute d'interurbains	0,096 \$	0,095 \$	0,103 \$	0,095 \$	0,089 \$	0,092 \$	0,090 \$	0,099 \$	0,094 \$	0,086 \$
Clientèle des services sans fil										
Prépayés		14 705	14 055	12 811	11 840		14 412	10 918	8 244	6 721
Postpayés		80 220	77 901	75 404	74 307		73 341	71 544	68 683	63 059
Total		94 925	91 956	88 215	86 147		87 753	82 462	76 927	69 780
Augmentation (diminution) nette des services sans fil	7 172	2 969	3 741	2 068	(1 606)	19 305	5 291	5 535	7 147	1 332
Taux de désabonnement – services sans fil postpayés	1,7 %	1,4 %	1,5 %	2,4 %	1,4 %	1,2 %	1,3 %	1,2 %	1,1 %	1,3 %
Services sans fil – produits d'exploitation moyens par client (PEMC)										
Prépayés	20,46 \$	22,52 \$	23,36 \$	20,17 \$	15,53 \$	9,24 \$	12,60 \$	11,02 \$	8,17 \$	1,72 \$
Postpayés	63,79 \$	64,61 \$	68,01 \$	62,27 \$	60,06 \$	64,10 \$	61,23 \$	69,07 \$	62,14 \$	63,89 \$
Total	57,36 \$	58,17 \$	61,37 \$	56,35 \$	53,35 \$	57,78 \$	54,16 \$	62,30 \$	56,99 \$	57,94 \$
Clientèle des services Internet haute vitesse		688 713	665 409	642 434	620 517		588 238	559 170	530 528	509 940
Augmentation nette de la clientèle des services Internet haute vitesse	100 475	23 304	22 975	21 917	32 279	113 641	29 068	28 642	20 588	35 343
PEMC des services Internet haute vitesse résidentiels^{15), 16)}	34,95 \$	34,86 \$	33,92 \$	35,31 \$	35,80 \$	35,71 \$	36,00 \$	35,56 \$	35,66 \$	34,77 \$
Croissance du trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice antérieur										
Minutes d'interurbains	(305 016)	(69 561)	(82 762)	(52 108)	(100 586)	(109 428)	(53 078)	(31 829)	(42 037)	17 516
	(6,1) %	(5,6) %	(6,7) %	(4,2) %	(7,7) %	(2,1) %	(4,1) %	(2,5) %	(3,3) %	1,4 %
Total des des PEMC des services sans fil	(0,42) \$	4,01 \$	(0,93) \$	(0,64) \$	(4,59) \$	(3,19) \$	(6,16) \$	(13,89) \$	(0,19) \$	8,18 \$
	(0,7) %	7,4 %	(1,5) %	(1,1) %	(7,9) %	(5,2) %	(10,2) %	(18,2) %	(0,3) %	16,4 %
Taux de désabonnement - services sans fil postpayés	0,5 %	0,1 %	0,3 %	1,3 %	0,1 %	(0,3) %	(0,2) %	(0,4) %	(0,5) %	-
	41,7 %	7,7 %	25,0 %	118,2 %	7,7 %	(20,0) %	(13,3) %	(25,0) %	(31,3) %	-
PEMC des services Internet haute vitesse résidentiels	(0,76) \$	(1,14) \$	(1,64) \$	(0,35) \$	1,03 \$	1,91 \$	1,79 \$	1,28 \$	2,29 \$	1,58 \$
	(2,1) %	(3,2) %	(4,6) %	(1,0) %	3,0 %	5,7 %	5,2 %	3,7 %	6,9 %	4,8 %
Croissance depuis le début de l'exercice considéré par rapport à celle de l'exercice précédent										
Services d'accès réseau		(107 439)	(102 637)	(94 343)	(77 548)		(66 414)	(42 296)	(26 837)	(27 363)
		(3,2) %	(3,1) %	(2,8) %	(2,3) %		(2,0) %	(1,2) %	(0,8) %	(0,8) %
Clientèle des services sans fil		7 172	9 494	11 288	16 367		19 305	15 340	10 673	5 330
		8,2 %	11,5 %	14,7 %	23,5 %		28,2 %	22,9 %	16,1 %	8,3 %
Clientèle des services Internet haute vitesse		100 475	106 239	111 906	110 577		113 641	116 885	126 271	132 797
		17,1 %	19,0 %	21,1 %	21,7 %		23,9 %	26,4 %	31,2 %	35,2 %

¹⁶⁾ Nous avons retraité les PEMC des services Internet haute vitesse résidentiels pour les troisième et quatrième trimestres de 2006 en vue d'inclure les services à valeur ajoutée pour uniformiser nos définitions dans toutes les régions où nous exerçons nos activités. De même, nous avons retraité les PEMC des services Internet haute vitesse résidentiels par suite du reclassement des produits d'exploitation. Se reporter à la page 36.

PLACEMENTS BELL ALIANT, S.E.C.
Structure du capital

Avoir des porteurs de parts / capitaux propres
 Part des porteurs sans contrôle¹⁴⁾
 Dette nette¹⁷⁾

	2007					2006 ¹⁵⁾				
	Total	T4	T3	T2	T1	Total	T4	T3	T2	T1
Avoir des porteurs de parts / capitaux propres		49,7 %	49,3 %	49,4 %	49,7 %		51,3 %	52,5 %	53,8 %	62,0 %
Part des porteurs sans contrôle ¹⁴⁾		20,1 %	20,3 %	20,4 %	19,8 %		20,3 %	20,0 %	0,3 %	0,3 %
Dette nette ¹⁷⁾		30,2 %	30,4 %	30,2 %	30,5 %		28,4 %	27,5 %	45,9 %	37,7 %
		<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>		<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>
Données sur le rendement										
Rendement de l'avoir des porteurs de parts ou des capitaux propres ¹⁸⁾	12,6 %	10,5 %	6,5 %	25,8 %	7,4 %	97,6 %	(10,1) %	290,5 %	16,3 %	12,2 %
Rendement du capital investi ¹⁹⁾	7,4 %	6,3 %	4,3 %	14,2 %	4,8 %	52,8 %	(4,3) %	150,6 %	11,0 %	8,8 %
Ratio d'endettement net par rapport au BAIIA ⁷⁾ , ²⁰⁾		1,9	1,9	1,9	2,0		1,9	1,8	1,2	0,9
Ratio de couverture des intérêts ²¹⁾		3,3	3,6	21,7	26,3		30,7	35,5	4,9	4,7
Ratio des flux de trésorerie sur les intérêts ²²⁾		7,4	7,5	6,5	6,6		6,7	5,9	7,5	7,3

Notes	Standard & Poor's	DBRS
Dette de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c.	BBB, tendance stable	BBB (haut), tendance stable
Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c.	Non noté	R-1 (bas), tendance stable
Débitures de Télébec et de NorthernTel	BBB, tendance stable	BBB (haut), tendance stable
Parts du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales	SR-2, tendance stable (moyen)	STA-2 (haut)
<i>En 2007, Standard & Poor's a égalisé la notation des débiteures de Télébec et de NorthernTel avec celle de Bell Aliant Communication régionales, s.e.c. pour l'établir à BBB.</i>		

¹⁷⁾ Dette nette – dette à long terme, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à court terme et billets à payer à un apparenté, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les billets à recevoir d'apparentés qui peuvent être convertis rapidement en espèces.

¹⁸⁾ Rendement de l'avoir des porteurs de parts / des capitaux propres – bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées pour la période, s'il y a lieu, divisé par la valeur comptable moyenne de l'avoir des porteurs de parts / des capitaux propres ordinaires (les capitaux propres excluent les actions privilégiées) pour la période. Ce calcul est annualisé.

¹⁹⁾ Rendement du capital investi – bénéfice net plus le total des intérêts débiteurs, déduction faite des impôts pour la période divisé par la valeur comptable moyenne du capital total (avoir des porteurs de parts / capitaux propres, part des actionnaires sans contrôle et dette nette) de la période. Ce calcul est annualisé.

²⁰⁾ Ratio d'endettement net par rapport au BAIIA⁷⁾ – dette nette divisée par le BAIIA⁷⁾ (trimestre considéré plus les trois (3) trimestres antérieurs). Pour les périodes antérieures au troisième trimestre de 2006, nous utilisons le BAIIA⁷⁾ pro forma (trimestre considéré plus les trois (3) trimestres antérieurs) dans ce calcul.

²¹⁾ Ratio de couverture des intérêts – bénéfice d'exploitation⁷⁾ moins les charges plus les autres produits (charges) divisé par les intérêts débiteurs (trimestre considéré plus les trois (3) trimestres antérieurs). Dans ce calcul, les bénéfices d'exploitation⁷⁾ moins les charges et les intérêts ne représentent pas des données pro forma.

²²⁾ Ratio des flux de trésorerie sur les intérêts – les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant la variation des actifs et des passifs d'exploitation) divisés par les intérêts débiteurs (trimestre considéré plus les trois (3) trimestres antérieurs). Dans ce calcul, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les intérêts ne représentent pas des données pro forma.